

15e assemblée générale

le samedi
22 novembre 2014



Information utile



Stationnement

À votre arrivée à l'aire de stationnement, prenez un coupon à la guérite d'entrée. Présentez ensuite ce coupon au préposé à l'accueil de la 15^e assemblée générale de l'AGEEFEP qui vous remettra un coupon vous permettant de régler les frais de stationnement pour la journée.



Vestiaire

Un vestiaire est disponible sur place, mais nous vous recommandons de conserver avec vous vos objets de valeur puisque nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.



Repas

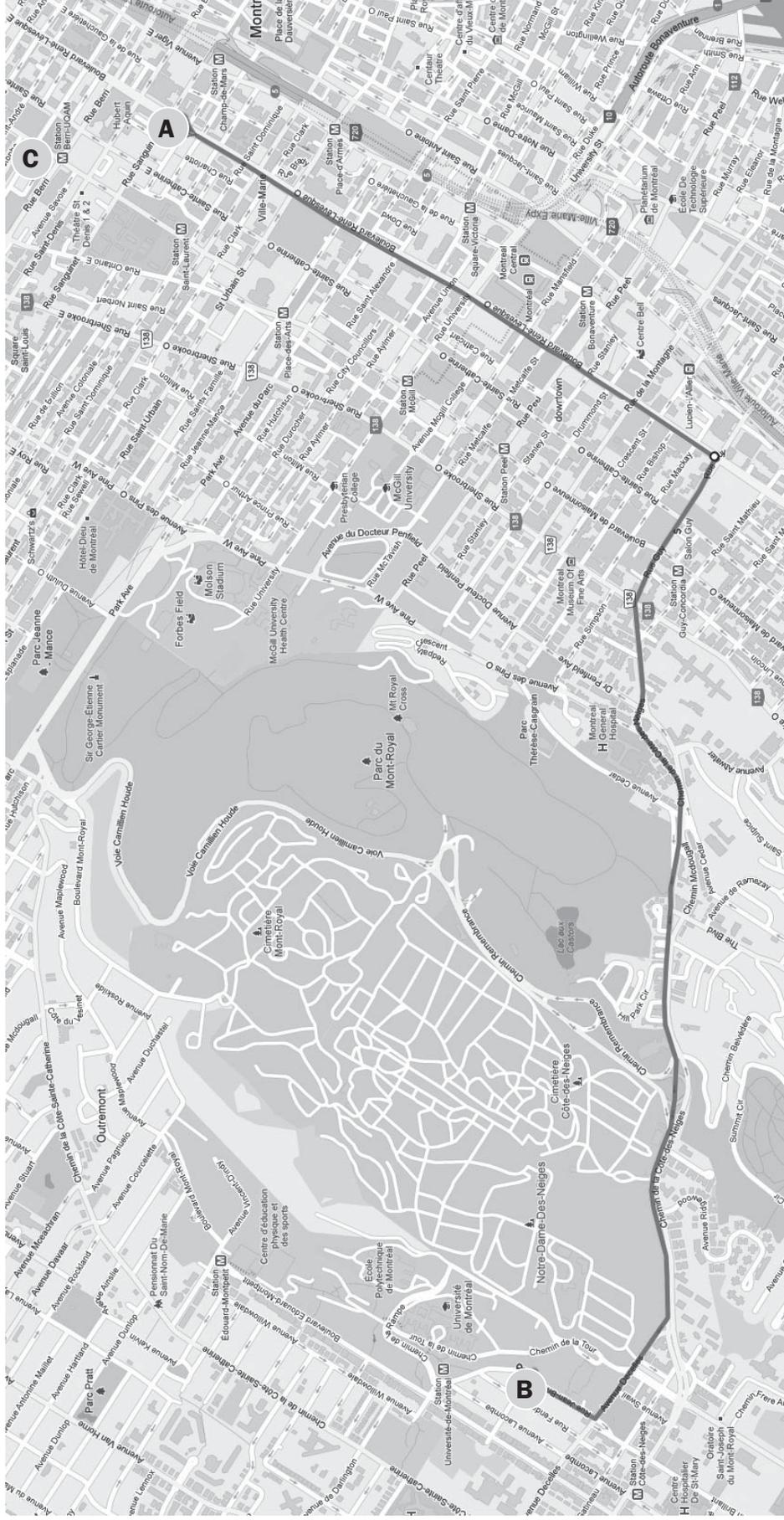
Votre association étudiante vous offre gracieusement le repas du midi qui sera servi sur place. Toutefois, si vous avez omis de le souligner lors de votre inscription, il est important de nous informer de toute allergie ou intolérance alimentaire.



Frais de garde

Si vous avez des frais de garde d'enfant à déboursier pour assurer votre présence à l'assemblée, les règlements de votre association prévoient le remboursement de ceux-ci selon une grille préétablie. Pour vous en prévaloir, vous devez remplir le formulaire prévu à cet effet – disponible à l'accueil –, joindre une facture ou preuve de paiement pour gardiennage, et nous faire parvenir le tout par courrier.

Information : secretariat@ageefep.qc.ca



A

Hôtel Days Inn

215, boul. René-Lévesque est

Montréal, QC H2X 1N7

(514) 393-3388

B

Université de Montréal

Pavillon Jean-Brillant

3200, rue Jean-Brillant

C

Station Centrale

gare d'autobus

505, boul. de Maisonneuve est

Table des matières

Projet de l'ordre du jour de la 15 ^e assemblée générale	7
Règles de procédure proposées	8
Procès-verbal du 15 ^e congrès biennal	11
État de la représentativité 2013-2014	25
Agenda des activités	31
Suivi des résolutions du congrès biennal 2013	37
Affaires politiques et affaires relatives aux études	41
Un Sommet sur l'enseignement supérieur... sans suite	43
La reconnaissance des acquis et la persévérance aux études	43
Le baccalauréat avec appellation et les études supérieures à la FEP	44
L'aide financière pour les étudiants à temps partiel	45
Un sondage sur les Services aux étudiants	46
Un mémoire à la Commission de consultation sur la fiscalité québécoise	47
Le 30 ^e anniversaire	49
La révision des programmes	49
Les conseils de programme	49
La réorganisation de l'Association	50
Affaires financières	51
Rapport des vérificateurs-comptables pour l'exercice financier 2013-2014	53
État des résultats 2013-2014 de l'AGEEFEP	75
Prévisions budgétaires révisées de l'AGEEFEP 2014-2015	81
État des résultats 2013-2014 du Resto-pub La Brunante	87
Extrait des règlements généraux	91
Liste des acronymes utilisés	93



Projet de l'ordre du jour de la 15^e assemblée générale

Samedi 22 novembre 2014

Note : L'horaire des délibérations est présenté à titre indicatif et l'adoption de l'ordre du jour porte uniquement sur les sujets inscrits et leur ordre de présentation.

8 h	Accueil et inscription	
9 h 00	1. Ouverture	
	Mot du président	
	2. Élection	
	2.1 Président-e d'assemblée	
	2.2 Secrétaire d'assemblée	
9 h 15	3. Adoption de l'ordre du jour	
	4. Adoption des règles de procédure	8
9 h 30	5. Adoption du procès-verbal du 15^e congrès biennal 2013	11
	6. Rapport sur le suivi de la vie associative	25
	6.1 État de la représentativité / Proposition	25
	6.2 Agenda des activités	31
	6.3 Suivi des résolutions du congrès de novembre 2013	37
10 h 00	Pause	
10 h 15	7. Affaires politiques et affaires relatives aux études	41
12 h 00	Dîner	
	<i>Points à l'ordre du jour dont l'étude est fixée à 13 h 00 :</i>	
13 h 00	8. Les affaires financières	51
	8.1 Rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2013-2014	
	- Présentation / Proposition	53
	8.2 État des résultats de l'AGEEFEP et du resto-pub LA BRUNANTE pour l'exercice financier 2013-2014	75
	8.3 Prévisions budgétaires révisées pour l'exercice financier 2014-2015 de l'AGEEFEP	
	- Présentation / Proposition	81
15 h 00	9. Clôture	

Règles de procédure proposées

1. Le membre qui veut prendre la parole se présente au micro. Lorsque le président l'y autorise, il décline ses nom, prénom et provenance académique, précise la raison de son intervention et doit s'en tenir à la question dont il s'agit.
2. L'intervention ne doit pas dépasser cinq (5) minutes.
3. Le membre n'a droit qu'à une seule intervention sur un sujet tant que n'auront pu s'exprimer tous ceux qui auront demandé la parole.
4. Aucun membre ne peut interrompre un autre membre sauf pour demander un appel au règlement ou invoquer une prérogative.
5. Si le membre est rappelé à l'ordre, il doit, à la demande du président, reprendre sa place jusqu'à ce qu'on ait statué sur le rappel à l'ordre.
6. Si le membre persiste dans son comportement non parlementaire, le président devra le signaler et soumettre sa conduite au jugement de l'assemblée. Dans ce cas, le membre dont le comportement est en cause doit s'expliquer puis se retirer et l'assemblée déterminera les mesures à prendre.
7. Lorsqu'une motion a été proposée et appuyée, le président donne lecture de la motion et demande : « Êtes-vous prêts à passer au vote ? »
8. Tout membre peut en appeler d'une décision du président, mais à condition que sa motion soit appuyée. Immédiatement et sans intervention autre que celle de l'appelant pour exposer les motifs de l'appel et celle du président pour expliquer sa décision, le président soumet l'appel aux voix : « La décision du président est-elle maintenue ? »
9. En cas de partage égal des voix dans le cas où l'adoption d'une proposition requiert une majorité simple, le président de l'Association peut déposer une voix prépondérante.
10. La « question préalable » ne peut être proposée que s'il y a eu cinq interventions. Lorsque la « question préalable » est proposée et appuyée, aucune délibération n'est permise sur la motion principale ni sur ses amendements et le président doit mettre immédiatement aux voix la motion de la question préalable en demandant : « Dois-je mettre immédiatement aux voix la motion principale ? » Si l'assemblée décide à la majorité des deux tiers ($\frac{2}{3}$) des voix que la motion soit immédiatement mise aux voix, la motion ou l'amendement est mis aux voix sans autre délibération.
Si la motion de la question préalable n'est pas adoptée à la majorité des deux tiers ($\frac{2}{3}$) des voix, les délibérations se poursuivent sur la motion principale ou sur l'amendement qui s'y rattache. La question préalable ne peut être posée par une personne qui a déjà parlé sur la motion ou l'amendement qui s'y rattache.
11. a) Toute motion ou tout amendement à une motion peut faire l'objet d'un amendement pourvu que ce dernier se rapporte expressément au sujet et qu'il n'ait pas pour effet d'annuler tout simplement la motion ou l'amendement. Lorsqu'un sous-amendement a été proposé et appuyé, le président ne peut recevoir d'autres amendements avant que l'on ait disposé du sous-amendement.
b) On met toujours aux voix les propositions par ordre inverse de présentation. C'est-à-dire qu'il faut d'abord disposer du sous-amendement, puis de l'amendement avant de mettre



la motion principale aux voix. Il faut toujours mettre aux voix la motion principale, que les amendements aient été adoptés ou non, car autrement, la motion principale reste en suspens.

12. Tout sujet de discussion soumis à l'assemblée peut être renvoyé au Conseil de direction, à une commission, à un comité ou à un dirigeant. La motion de renvoi, pourvu qu'elle soit appuyée, ne peut donner lieu qu'à la discussion de l'à-propos ou de l'opportunité du renvoi et non de la question même. La motion de renvoi peut renfermer les instructions données au comité, à la commission ou au dirigeant auquel la motion est renvoyée.
13. Ces motions sont recevables en tout temps et dans l'ordre de préséance indiqué :
 - a) Ajournement (sujette à débat);
 - b) Suspension de séance (sujette à débat);
 - c) Question de privilège (le président doit rendre sa décision immédiatement, avant qu'on poursuive les délibérations);
 - d) Appel au règlement (le président doit rendre sa décision immédiatement, avant qu'on poursuive les délibérations);
 - e) Dépôt (n'est pas sujette à débat);
 - f) Demande de la question préalable (le président doit demander à l'assemblée si elle est prête à passer au vote immédiatement);
 - g) Renvoi à un moment déterminé (sujette à débat uniquement quant à l'à-propos ou à l'opportunité).

Aucune de ces motions ne pourra être proposée une deuxième fois tant que l'assemblée n'aura pas disposé d'une autre question à l'ordre du jour.

14. Toute motion peut être reconsidérée à condition que l'auteur de la motion de reconsidération et celui qui l'appuie aient voté avec la majorité, et que l'avis de motion de reconsidération ait été donné au cours de la séance précédente. La motion de reconsidération n'est adoptée que si elle recueille une majorité des deux tiers ($\frac{2}{3}$) des voix.
15.
 - a) Si le résultat d'un vote à main levée, annoncé par le président, donne lieu à une contestation, le président doit, à la demande de tout membre, procéder au vote en priant les votants de se lever.
 - b) Un scrutin secret n'est ordonné que par résolution formelle appuyée par au moins quatre (4) membres.
 - c) Toute demande de scrutin secret devient irrecevable lorsque le président a mis la motion aux voix.
 - d) Lorsque le président a ordonné de procéder à un vote à main levée ou à un scrutin secret, aucun ajournement ni suspension de la séance ne peut avoir lieu tant que les résultats de scrutin n'ont pas été publiés. Le président fait consigner le nombre de voix affirmatives et de voix négatives exprimées.
16. Une motion de limitation du débat est recevable lorsque le président a formulé la question. Cette motion doit être appuyée et n'est pas sujette à débat. Une motion de limitation du débat peut limiter le nombre d'intervenants ou la durée totale des interventions. La motion n'est adoptée qu'à la majorité des deux tiers ($\frac{2}{3}$) des voix.
17. Les règles de procédure du Guide de procédure des assemblées délibérantes (UdeM, Secrétariat général, 1991) s'appliquent à toutes les questions que ne prévoient pas les présentes règles ou les Règlements généraux de l'Association.



Procès-verbal du 15^e congrès biennal de l'AGEEFEP

Tenu le 16 novembre 2013, au Pavillon 3200 Jean-Brillant

Étaient présent-e-s :

Samia Abbes, Karima Abdiche, Youssef Agouiaz, Marie Nadege Aladin, Ikhlas Allaf, Guidelande Andre, Afifa Ayeva, Latifa Babaghayou, Olivier Badolo, Wadou Bare, Alexis Beaulieu-Thibodeau, Patrick Beauvais, Isabelle Bélanger, Nancy Bellemare, Mohamed Ben Khalifa, Sylvie Bencsics, Elodie Bernier, Xavier Bordeleau St-Cyr, Mihai Boscodeala, Michel Boulay, Fanny Bourel, Suzanne Bréard, Pierre Calame, Pascale Cartier, Fabiola Charles, Marie José Charles, Jihene Chouaieb, Claudette T. Cloutier, Nancy Corriolan, Valy Pierre Coulibaly, Cristiana Maria Da Silva Barros, Fatoumata Dagamaissa, Christin Daoud, Anny Daoust, Marina De Sousa Medeiros, Wideline Decius, Elodie Demeau, Ugo Denis, Julie Dépatie, Maryse Desjardins, Muriel Di Battista, Ndéye Maréme Diagne, Assitan Diakite, Lucie Dionne, Annie Duchesne, Yvonne Ellis, Dan Emony Mondanga, Arthur Francois Fanfan, Rebecca Faucher-Diaz, Julieta Flores Luna, Anaïs Fournier, Gyll Gagné, Michel Gervais, Édith Giasson, Darryl Giraud, Pierre Phénol Gouraige, Fatoumata Kati Guindo, Catherine Jasmin, Délès Jean, Catherine Jesepe, Jean Réginald Jeune, Fabienne Julmisse, Fatine Kabbaj, Nathalie King, Kokou Kpomegbe, Rachida Kriche, Marie-Claude Lajoie, Anne-Caroline Lancien, Susy Lapointe, Myldred Larathe-Acluche, Marie Carmel Latortue, Marc-André Laurier Thibault, Lidia Lazzari, Yanick Lefebvre, Élodie Lessard, Yan Liu, Khadija Loudi, Robert Martin, Eric Mathieu, Sandra Matos, Orphée Mbesse, Heidi Modro, Poonoosami Mootin, Raluca Motoc, Sidi Ahmed Mouataqid, Gracia Muadi Biselela, Jugauce Mweze, Hanen Nagazi, Joseph-Bertrand Ngoue, Aloys Nyarwaya, Aime Christian Okenda, Rose Marie Orange, Manel Oueslati, Caroline Paul-Hus, Laurent Perreault, Magaly Pierre, Marie Islande Previlon, Chloé Provost, Ligière Pyram, Marc-Antoine Raby, Philippe Rancourt, Elisabeth Rigault, Marie Geralde Rivière, Brigitte Robichaud, Brice Haziél Samba, Toufik Sedki, Salam Selman, Nadia Sihocine, Jonathan Stewart, Denis Sylvain, Karine Isabelle Sylvain, Brian Walter Szczepanik, Maurice Tahakam, Sylvain Taillefer, Emilie Thériault, Brigitte Thériault, Thu-Thao Tran, Michele Tsimi, Anders Turgeon, Francine Vadeboncoeur, Audelia Vega.

Président :

M. Robert Martin

Présidente d'assemblée :

M^e Ghislaine Chabot

Secrétaire général :

M. Denis Sylvain

Secrétaire d'assemblée :

M. Claude Garon

Présidente des élections :

M^{me} Ghislaine Brunelle

1. Ouverture

Mot du président

Tel qu'indiqué dans le document du congrès, M. Robert Martin souligne que les délibérations seront axées sur les suites à donner aux diverses phases du Sommet sur l'enseignement supérieur qui s'est tenu au cours de la dernière année. Il y a là plusieurs enjeux importants pour l'éducation des adultes, l'éducation permanente et

la formation continue.

Il note aussi que l'Association n'a pas délaissé pour autant ses dossiers prioritaires, soit la reconnaissance des acquis expérientiels, les baccalauréats qualifiés et la possibilité pour la FEP d'offrir des programmes d'études supérieures, et que le doyen fera le point sur ces dossiers dans son allocution.

Enfin, M. Martin rappelle que les congressistes auront à se prononcer sur une hausse de la cotisation étudiante de 2 \$ par trimestre.

2. Élection

2.1 Élection d'un-e président-e d'assemblée

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Susy Lapointe, il est résolu à l'unanimité de nommer Me Ghislaine Chabot comme présidente d'assemblée.

2.2 Élection d'un-e secrétaire d'assemblée

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Susy Lapointe, il est résolu à l'unanimité de nommer M. Claude Garon comme secrétaire d'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Michel Gervais, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour, qui se lit comme suit :

1. **Ouverture**
 - Mot du président
2. **Élection**
 - 2.1 Président-e d'assemblée
 - 2.2 Secrétaire d'assemblée
3. **Adoption de l'ordre du jour**
4. **Adoption des règles de procédure**
5. **Rapport de la présidente du comité des mises en candidature**
6. **Adoption des procès-verbaux**
 - 6.1 13^e Congrès biennal 2011
 - 6.2 Assemblée générale du 17 novembre 2012
7. **Rapport sur le suivi de la vie associative**
 - 7.1 État de la représentativité
 - 7.2 Agenda des activités
 - 7.3 Suivi des résolutions du congrès
8. **. Allocution du doyen de la Faculté, M. Christian Blanchette**
9. **Affaires politiques et affaires relatives aux études**
 - 9.1 Proposition sur l'ajout de la formation continue aux trois missions traditionnelles de l'université
 - 9.2 Proposition sur les recours des étudiants
 - 9.3 Proposition sur la représentativité sur le Conseil national des universités



- 9.4 Proposition pour des études sur l'éducation des adultes et sur la formation continue
 - 9.5 Proposition sur le développement de la formation à distance
 - 9.6 Proposition pour l'ajout d'un volet bourses pour les étudiants à temps partiel
 - 9.7 Proposition pour le comité FAVE Ageefep
 - 9.8 Proposition pour le maintien de l'adhésion à la FAEUQEP
 - 9.9 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein du MQAF
 - 9.10 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein de l'ACDEAULF
 - 9.11 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein de l'ICÉA
 - 9.12 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein du CIÉA
- 10. Rapport du comité des mises en candidature**
- 11. Les affaires financières**
- 11.1 Rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2012-2013
Présentation par un représentant de la firme Gosselin et associés
 - 11.2 Firme de vérification comptable pour l'exercice 2013-2014 et 2014-2015
- 12. Les prévisions budgétaires**
- 12.1 Prévisions budgétaires de l'AGEEFEP pour les exercices financiers 2013-2014 et 2014-2015
 - 12.2 Prévisions budgétaires de La Brunante pour les exercices financiers 2013-2014 et 2014-2015
- 13. Élection à la présidence**
- 14. Présentation du prix reconnaissance de l'AGEEFEP, Mme Manon Rivest**
- 15. Résultat de l'élection à la présidence**
- 16. Élection aux postes de vice-présidence**
- 17. Référendum pour Quartier Libre**
- 18. Résultat des élections aux postes de vice-président (3 postes)**
- 19. Rapport du comité des mises en candidature pour le conseil de direction**
- 20. Élection aux postes du conseil de direction**
- 21. Résultat de l'élection au conseil de direction**
- 22. Mot du président élu et présentation du nouveau conseil de direction**
- 23. Clôture**

4. Adoption des règles de procédure

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Brigitte Thériault, il est résolu à l'unanimité d'adopter les règles de procédure telles que proposées.

5. Rapport de la présidente des élections

Mme Ghislaine Brunelle, la présidente des élections, informe l'assemblée qu'il y

aura élection à la présidence, où MM Michel Boulay et Robert Martin ont posé leur candidature ainsi qu'à la vice-présidence, où M. Michel Boulay, Mme Yvonne Ellis, M. Pierre Phénol Gouraige, Mme Catherine Jasmin, Mme Fatine Kabbaj et M. Toufik Sedki se disputeront les trois postes disponibles. Il n'y aura cependant pas d'élection au poste de secrétaire général, où M. Denis Sylvain est réélu sans opposition.

Mme Brunelle rappelle par ailleurs que dix postes de directeur doivent être comblés et que les personnes intéressées ont jusqu'à 13 h 30 pour poser leur candidature.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 14^e congrès biennal 2011

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Jonathan Stewart, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal du 14^e congrès biennal tenu en novembre 2011.

6.2 Assemblée générale du 17 novembre 2012

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Maryse Desjardins, il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 17 novembre 2012.

7. Rapport sur le suivi de la vie associative

7.1 État de la représentativité

Ce document répertorie toutes les personnes qui représentent l'Association dans les instances de la Faculté de l'éducation permanente, de l'Université de Montréal et à dans les organismes externes à l'université.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Xavier Bordeleau St-Cyr, il est résolu à l'unanimité de féliciter et de remercier toutes les personnes qui ont représenté l'Association au cours des deux dernières années.

7.2 Agenda des activités

Ce document répertorie, jour par jour, toutes les activités, réunions et rencontres auxquelles a participé l'Association au cours des deux dernières années.

7.3 Suivi des résolutions du congrès

Comme l'indique son nom, ce document résume les suivis des diverses résolutions qui ont été adoptées au congrès biennal de novembre 2011 et à l'assemblée générale qui s'est tenue en novembre 2012.

8. Allocution du doyen de la Faculté, M. Christian Blanchette

Dans son allocution, M. Blanchette souligne que le Québec se distingue des autres provinces canadiennes par son grand nombre d'étudiants à temps partiel et que la FEP joue à cet égard un rôle primordial.

M. Blanchette rappelle qu'il est en fonction depuis environ deux ans et demi et que sa priorité est la qualité de la formation. Cela s'est traduit notamment par neuf modi-



fications majeures de programme et l'évaluation de 16 des 26 programmes qu'offre la Faculté. Il précise à cet égard que les évaluations externes confirment la qualité des programmes offerts. Dans cette même optique de qualité, les chargés de cours peuvent maintenant bénéficier d'un programme de formation professionnelle.

Le doyen affirme aussi se préoccuper de la qualité de l'expérience étudiante dans sa Faculté. C'est dans cette perspective qu'a été réalisée une enquête sur les motifs d'abandon des études, qu'ont été créées des bourses pour les étudiants en fin de programme et que la Faculté organise des activités d'intégration des nouveaux étudiants, en particulier dans le certificat Petite enfance et famille.

La formation à distance, la possibilité pour la FEP d'offrir des programmes d'études supérieures, la reconnaissance des acquis, qui a fait l'objet ces jours derniers d'une approbation officielle de la Commission des études, ainsi que le baccalauréat qualifié par cumul de certificats, qui sera bientôt débattu dans les instances académiques, figurent également parmi les défis et priorités de M. Blanchette.

9. Affaires politiques et affaires relatives aux études

9.1 Proposition sur l'ajout de la formation continue aux trois missions traditionnelles de l'université

Compte tenu de l'importance qu'a prise la formation continue dans les universités et de la nécessité de le reconnaître officiellement, la FAEUQEP a demandé que la future loi-cadre sur les universités ajoute la formation continue aux trois missions traditionnelles de l'université, soit l'enseignement, la recherche et les services aux collectivités. Le rapport du chantier sur la loi-cadre n'a cependant pas retenu cette recommandation.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Susy Lapointe, il est réolu à l'unanimité que l'AGEEFEP donne à la FAEUQEP le mandat de profiter de toutes les occasions qui lui seront offertes pour réitérer la demande d'ajouter la formation continue aux trois missions traditionnelles de l'université, soit l'enseignement, la recherche et les services aux collectivités.

9.2 Proposition sur les recours des étudiants

Dans les règles actuelles, un étudiant victime d'une décision qu'il considère injuste ne dispose d'aucun mécanisme d'appel. Le problème est particulièrement important au regard de l'arbitraire qui règne dans l'octroi d'équivalence de cours réussis dans un autre programme d'études ou dans une autre université québécoise. Dans ses représentations au chantier sur la projet de loi-cadre sur les universités, la FAEUQEP a demandé la création d'un mécanisme d'appel des décisions litigieuses.

Les congressistes débattent de la proposition suivante : Il est proposé que l'AGEEFEP donne à la FAEUQEP le mandat de profiter de toutes les occasions qui lui seront offertes pour réitérer la demande de créer un mécanisme d'appel indépendant auquel pourraient recourir les étudiants victimes d'une décision arbitraire et injuste, ce qui inclut la création d'une stratégie nationale à cette fin.

Certains estiment que cette proposition ne va pas assez loin. M. Pierre Phénot Gouraige, appuyé par M. Yanick Lefebvre, propose de l'amender en précisant que la création d'une stratégie nationale inclue un boycott des universités pratiquant cet arbitraire. L'amendement est rejeté à la majorité.

Une autre demande d'amendement est soumise au congrès. Sur proposition de Mme Marie-Nadège Aladin, appuyée par Mme Nancy Bellemare, il est résolu à la majorité d'amender la proposition en précisant que la stratégie nationale comporte une demande de modification des lois qui gouvernent les universités.

Sur proposition du conseil de direction, appuyée par Mme Catherine Jasmin, il est résolu à la majorité que l'AGEEFEP donne à la FAEUQEP le mandat de profiter de toutes les occasions qui lui seront offertes de réitérer la demande de créer un mécanisme d'appel indépendant auquel pourraient recourir les étudiants victimes d'une décision arbitraire et injuste, ce qui inclut la création d'une stratégie nationale à cette fin comportant notamment une demande de modification des lois qui gouvernent les universités.

9.3 Proposition sur la représentativité relativement au Conseil national des universités

Toujours au regard de la volonté de reconnaître l'importance de la formation continue dans les universités, la FAEUQEP a demandé que le futur Conseil national des universités du Québec (CNUQ), dans l'esprit de la loi sur les associations étudiantes, réserve trois sièges aux étudiants, un du premier cycle, un des études supérieures et un de la formation continue. Cette demande n'a cependant pas été retenue et un seul siège est prévu pour un étudiant des études supérieures

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Maryse Desjardins, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP donne à la FAEUQEP le mandat de réitérer au ministre de l'Enseignement supérieur la demande d'inclure un étudiant de la formation continue dans le Conseil national des universités ainsi qu'un spécialiste reconnu de l'éducation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation continue.

9.4 Proposition pour des études sur l'éducation des adultes et sur la formation continue

Tout au long du Sommet, la FAEUQEP a pu compter sur la collaboration de l'Association canadienne de l'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF) et de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) pour enrichir son argumentaire sur l'éducation des adultes et la formation continue. Il est souhaitable que cette collaboration se poursuive.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Assitan Diakite, il est résolu à l'unanimité :

A) Que l'AGEEFEP mandate la FAEUQEP afin qu'elle incite la coalition ACDEAULF-FAEUQEP-ICÉA à poursuivre ses activités et à faire valoir ses arguments et ses études



à l'appui de l'éducation permanente, de l'éducation des adultes et de la formation continue dans les universités.

B) Que l'AGEEFEP mandate la FAEUQEP pour qu'elle participe à la Commission parlementaire qui se tiendra pour disposer des rapports des chantiers du Sommet sur l'enseignement supérieur et qu'elle réitère les positions exposées au Sommet.

9.5 Proposition sur le développement de la formation à distance

Dans les 15 dernières années, le nombre d'inscriptions annuelles en formation à distance (FAD) est passé de 34 000 à 81 000. Notamment en raison des développements technologiques, la FAD, qui constitue un volet substantiel de l'accessibilité aux études universitaires, est appelée à des développements spectaculaires. Or, il n'en a été que marginalement question dans toutes les phases du Sommet.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Suzanne Bréart, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP mandate la FAEUQEP :

A) Pour qu'elle insiste auprès du ministère de l'Enseignement supérieur sur la nécessité de mener une étude sur l'ensemble des défis que pose le développement de la formation à distance dans le réseau universitaire, incluant la formule de financement.

B) Pour qu'elle demande au Ministère que la Fédération et les intervenants universitaires en enseignement à distance soient consultés tout au long de cette étude.

9.6 Proposition pour l'ajout d'un volet bourses pour les étudiants à temps partiel

Au début des années 2000, la FAEUQEP a été à l'origine de la création du programme d'aide financière pour les études à temps partiel, un programme qui a depuis été amélioré, notamment pour permettre aux parents monoparentaux d'être considérés, aux fins de l'aide financière, comme étudiants à plein temps tout en n'étant inscrit qu'à un minimum de six crédits. Cette disposition leur permet d'obtenir des bourses, ce que le programme n'autorise pas présentement. Le temps est venu de remédier à cette lacune.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Éric Mathieu, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP demande à la FAEUQEP :

A) De poursuivre ses efforts afin d'ajouter un volet de bourses au Programme d'aide financière pour les études à temps partiel, notamment en suivant de près le déroulement de l'étude commandée par la Direction de la planification financière du ministère de l'Éducation sur la situation socio-économique des étudiants à temps partiel.

B) D'insister pour que ces bourses respectent le principe de l'équité, de la proportionnalité de l'aide consentie aux étudiants à temps partiel en fonction du nombre

de crédits auxquels ils sont inscrits comparativement aux étudiants à plein temps.

9.7 Proposition pour le comité FAVE Ageefep

Depuis la création du Fonds d'amélioration de la vie étudiante (FAVE), en 2009, une somme de 100 000 \$ est disponible annuellement pour distribution. La plus grande portion, 75 000\$, est versée en 40 bourses d'accessibilité aux études variant de 1 000 \$ à 2 500 \$. Une tranche de 15 000 \$ est consacrée à l'aide financière aux stages, congrès et colloques, et un budget de 10 000 \$ est disponible pour l'amélioration des espaces consacrés à la vie étudiante. Cette répartition semble toujours appropriée.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Élisabeth Rigault, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP demande au comité de gestion du FAVE AGEEFEP-FEP-Université de reconduire, pour l'année 2013-2014 et 2014-2015, la répartition suivante des fonds disponibles: 75% pour des bourses d'accessibilité aux études, 15% pour l'aide financière aux stages, congrès et colloques et 10 % pour les espaces consacrés à la vie étudiante.

9.8 Proposition pour le maintien de l'adhésion à la FAEUQEP

Créée il y a plus de 20 ans, à l'initiative de l'AGEEFEP, la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) est la voix nationale des étudiants de la formation continue, celle qui donne accès notamment au ministère de l'Enseignement supérieur comme l'a bien montré le Sommet sur l'enseignement supérieur. C'est donc un outil essentiel de défense et de promotion de nos intérêts.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Nancy Bellemare, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP maintienne son adhésion à la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

9.9 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein du MQAF

C'est aussi l'AGEEFEP qui a été à l'origine du Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF). Celui-ci a pour objectif de regrouper les étudiants adultes du secondaire général, du secondaire professionnel, du cégep et de l'université. Sa principale activité est un colloque de deux jours, qui se tient à la fin de mars ou au début d'avril, dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Édith Giasson, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP continue à participer activement au Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF), notamment en contribuant financièrement à l'organisation du colloque annuel des adultes en formation qui se tient chaque printemps, dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

9.10 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein de l'ACDEAULF

L'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française regroupe principalement des responsables de la formation continue et des chercheurs dans ce domaine. C'est donc un organisme spécialisé qui constitue une précieuse source d'information pour les associations d'étudiants adultes.



Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Wideline Decius, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP maintienne son adhésion à l'Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF).

9.11 Proposition de poursuivre l'implication de l'Ageefep au sein de l'ICÉA

Professionnels de l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, les cégeps et les universités, chercheurs, syndicats d'enseignants, groupes populaires et groupes communautaires, tous ceux qui s'intéressent à l'éducation des adultes sont réunis au sein de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes, qui existe depuis plus de 60 ans.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Susy Lapointe, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP maintienne son adhésion à l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).

9.12 Proposition de poursuivre l'implication de l'AGEEFEP au sein du CIÉA

L'éducation des adultes a des ramifications internationales. L'une d'elles est le Conseil international de l'éducation des adultes (CIÉA), qui a été créé par M. Paul Bélanger, une sommité dans le domaine. Des groupes engagés en éducation des adultes, des organisations non gouvernementales et des chercheurs composent le Conseil, qui travaille en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations-Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

Une longue discussion suit la présentation du CIEA, mais la question préalable est finalement posée et acceptée à la majorité des deux tiers.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Salam Selman, il est résolu à l'unanimité que l'AGEEFEP maintienne son adhésion au Conseil international de l'éducation des adultes (CIÉA).

10. Rapport du comité des mises en candidature

La présidente des élections, Mme Ghislaine Brunelle, souligne que plusieurs personnes lui ont remis un bulletin de candidature pour les dix postes de directeurs et de directrices. Elle rappelle que la période de mise en candidature se terminera à 13 h 30.

11. Les affaires financières

11.1 Rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier 2012-2013

Présentation par un représentant de la firme Gosselin et associés

Mme Patricia Béland, de la firme de vérification comptable Gosselin & associés, explique les principaux points du rapport des vérificateurs comptables pour l'exercice financier terminé le 31 juillet 2013.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Suzy Lapointe, il est résolu à l'unanimité de recevoir le rapport des vérificateurs externes pour l'exercice financier 2012-2013, tels que préparés par la firme comptable Gosselin & associés.

11.2 Firme de vérification comptable pour l'exercice 2013-2014 et 2014-2015

Depuis plusieurs années, c'est la firme Gosselin & associés qui vérifie annuellement les états financiers de l'AGEEFEP, un travail dont elle s'est acquittée avec brio. Toutefois, pour des raisons de transparence et de bonne gouvernance, le congrès de 2011 a exprimé le désir que l'AGEEFEP change de firme de vérification comptable.

L'Association a communiqué avec cinq firmes de vérification comptable qui connaissent les organismes à but non lucratif; quatre d'entre elles ont déposé une soumission et c'est la plus basse qui fait l'objet de la proposition.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Anders Turgeon, il est résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme de vérification comptable Lefebvre, Gendron, Beaulieu et Brisson pour les années 2013-2014 et 2014-2015.

12. Prévisions budgétaires

12.1 Prévisions budgétaires de l'AGEEFEP pour les exercices financiers 2013-2014 et 2014-2015

M. Denis Sylvain rappelle que la cotisation est inchangée depuis 2009 et que l'inflation a fait son œuvre dans le budget de l'Association. Celle-ci doit également faire face à une dépense imprévue, soit l'imposition d'une taxe foncière par la Ville de Montréal; la mesure étant rétroactive à l'an dernier, la somme inscrite au budget de l'année en cours est de 9 372 \$; pour l'an prochain le débours sera de 4 686 \$. L'imposition de cette taxe étant contestée, il est possible que nous récupérions cette somme, mais pour l'heure, il fallait l'inscrire au budget.

Si l'on ajoute à cela la croissance des activités récurrentes et une hausse de la masse salariale de 2 % par année, le déficit atteindrait 42 956 \$ en 2013-2014 et 26 052 \$ en 2014-2015, ce qui est beaucoup trop. Avec une augmentation de la cotisation de 2 \$ par session à compter du trimestre d'hiver 2014, le déficit serait de 20 830 \$; en 2014-2015, il y aurait un surplus de 9 954 \$.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Assitan Diakite, il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires 2013-2014 et 2014-2015 comportant une augmentation de la cotisation de 2 \$ par trimestre à compter du trimestre d'hiver 2014.

12.2 Prévisions budgétaires de La Brunante pour les exercices financiers 2013-2014 et 2014-2015

M. Denis Sylvain souligne que les ventes de La Brunante ont augmenté de 15 818 \$ au cours de la dernière année et que, sur deux ans, le coût des marchandises a été réduit de 52 % à 42 %.

Pour l'ensemble de l'année, le bénéfice brut s'est chiffré à 101 192 \$ et les dépenses à 103 339 \$, d'où un déficit d'opération de 2 147 \$. La Brunante bénéficie cependant d'autres revenus totalisant 37 389 \$. En soustrayant le déficit d'opération de 2 147 \$ et les dépenses d'amortissement de 22 437 \$, le bénéfice a été de 12 805 \$.



Pour les deux prochaines années, on prévoit un surplus de 23 200 \$ en 2013-2014 et de 13 947 \$ en 2014-2015.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par Mme Anny Daoust, il est résolu à l'unanimité d'adopter les prévisions budgétaires du café pub La Brunante pour les exercices financiers 2013-2014 et 2014-2015.

Sur proposition de M. Jonathan Stewart, appuyée par Mme Brigitte Robichaud, il est résolu à l'unanimité de féliciter Mme Johanne Dupuis et son équipe pour la qualité de leur travail dans l'administration et la comptabilité de l'AGEEFEP et du resto-pub La Brunante.

13. Élection à la présidence

La présidente des élections indique aux deux candidats qu'ils disposent de cinq minutes chacun pour faire valoir leur candidature, après quoi les bulletins de vote seront distribués.

14. Présentation du prix reconnaissance de l'AGEEFEP, Mme Manon Rivest

Depuis 2009, l'AGEEFEP profite de son congrès biennal pour remettre le prix Reconnaissance à une personnalité de l'Université de Montréal qui s'est signalée par son engagement soutenu en faveur de l'éducation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation continue.

Cette année, le prix a été remis à Mme Manon Rivest, qui a consacré la plus grande partie de sa vie professionnelle à l'accessibilité aux études en région, elle qui était responsable des nombreux hors campus qu'a comptés la Faculté de l'éducation permanente pendant de nombreuses années. Mme Rivest, qui est aujourd'hui à la retraite, a aussi joué un rôle important dans l'ouverture des campus de Longueuil, Laval et De Lanaudière. L'honneur que lui a fait l'AGEEFEP était donc très bien mérité.

15. Résultat de l'élection à la présidence

La présidente des élections annonce le résultat de l'élection à la présidence : c'est M. Robert Martin qui est élu.

16. Élection aux postes de vice-présidence

La présidente des élections indique aux six candidates et candidats qu'ils disposent chacun de trois minutes pour faire valoir leur candidature, après quoi les bulletins de vote seront distribués.

17. Référendum pour Quartier Libre

Le journal Quartier libre, qui est entièrement produit par des étudiantes et des étudiants, constitue le principal média écrit indépendant de l'UdeM. L'essentiel des revenus du journal provient d'une cotisation automatique non obligatoire de 2 \$ par

crédit de tous les étudiants de l'Université, à l'exception de ceux de la Faculté de l'éducation permanente. Quartier libre souhaite que les étudiants de la FEP cotisent également 2 \$ par session et il rappelle que la grande majorité de ses artisans sont des étudiants du Certificat en journalisme.

Advenant une participation des membres au financement, l'AGEEFEP disposerait d'un espace dans le journal pour traiter des dossiers qui l'intéressent; elle aurait aussi un siège au conseil d'administration.

Sur proposition du Conseil de direction, appuyée par M. Éric Mathieu, il est résolu à l'unanimité:

1. Que l'AGEEFEP autorise le journal Quartier libre à soumettre à ses membres, à l'occasion d'un référendum électronique, une proposition visant à percevoir une cotisation automatique non obligatoire de 2 \$ par session auprès de tous les étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente, et que le résultat soit décisionnel.

2. Que le Conseil de direction de l'AGEEFEP détermine le moment opportun pour tenir ce référendum et en approuve les modalités à la suite des négociations avec Quartier libre.

18. Résultats de l'élection aux postes de vice-président (3 postes)

La présidente des élections annonce le résultat de l'élection à la vice-présidence: Mme Yvonne Ellis, Mme Catherine Jasmin et Mme Fatine Kabbaj sont déclarées élues.

19. Rapport du comité des mises en candidature pour le conseil de direction

La présidente des élections confirme qu'il y aura un scrutin, car plus de 10 personnes ont fait part de leur intérêt pour les 10 dix postes disponibles de directeurs et de directrices.

20. Élection aux postes du conseil de direction (10 postes, présentation de 2 minutes)

Les candidats aux postes de directeur et directrice disposent de deux minutes chacun pour faire valoir leur candidature. Au terme de cette phase, les personnes habilitées à voter doivent inscrire le nom de dix personnes sur leur bulletin de vote; tous les bulletins ne comportant pas dix noms seront annulés.

21. Résultat de l'élection au conseil de direction

Mme Ghislaine Brunelle annonce que les 10 personnes suivantes ont été élues comme directrices et directeurs : Mme Marie-Nadège Alain, Mme Marie José Charles, M. Christin Daoud, Mme Muriel Di Battista, M. Gyll Gagné, M. Michel Gervais, Mme Susy Lapointe, M. Marc-André Laurier Thibault, M. Poonosami Mootin et M. Toufik Sedki. Les noms des personnes qui n'ont pas été élues seront consignés dans une liste de rappel; en cas de vacance au Conseil, ces personnes pourraient donc être appelées à siéger au Conseil.



Sur proposition de M. Délès Jean, appuyée par M. Yanick Lefebvre, il est résolu à l'unanimité de détruire les bulletins de vote.

22. Mot du président élu et présentation du nouveau conseil de direction

M. Robert Martin remercie les personnes présentes d'avoir participé activement au congrès et il les invite à fraterniser en prenant le verre de l'amitié à La Brunante.

23. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Mme Suzanne Bréard, appuyée par Mme Lucie Dionne, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée.

Le président,

Le secrétaire général,

Robert Martin

Denis Sylvain

Procès-verbal adopté le _____



État de la représentativité 2013-2014

Instances universitaires

Conseil d'administration de l'Université de l'université de Montréal:

M. Denis Sylvain

Comité de gouvernance :

M. Denis Sylvain

Comité de la planification :

M. Denis Sylvain

Comité de sélection de l'ombudsman :

M. Denis Sylvain

Comité de sélection du doyen de la FEP :

M. Denis Sylvain

Comité des ressources humaines :

M. Denis Sylvain

Comité de suivi du P.G.I. :

M. Denis Sylvain

Comité institutionnel d'évaluation des programmes :

M. Denis Sylvain

Sous-comité sur l'utilisation des nouvelles technologies :

M. Denis Sylvain

Groupe de réflexion sur la qualité de l'environnement académique :

M. Denis Sylvain

Comité de suivi de l'amélioration de la vie étudiante (FAVE / UdeM / FAECUM / Ageefep) :

M. Robert Martin

Comité de la rentrée :

M. Denis Sylvain

Comité sur la sécurité sur le campus :

M. Robert Martin

Comité sur l'intégrité et le plagiat :

M. Robert Martin

Comité CANO

M. Robert Martin

Comité consultatif sur les mesures financières relatives aux étudiants :

M. Robert Martin

État de la représentativité

Comité consultatif sur la qualité de l'enseignement :

Mme Fatine Kabbaj

Comité sur la conciliation études-famille

Madame Fatine Kabbaj

Assemblée universitaire :

M. Robert Martin, Mme Fatine Kabbaj

Comité universitaire prévu dans la Politique sur les droits
des étudiantes et des étudiants :

M. Robert Martin

Comité permanent de la politique linguistique :

Mme Fatine Kabbaj

Comité de la diversité culturelle :

Mme Fatine Kabbaj

Table d'échange sur la vie étudiante :

M. Robert Martin

Comité permanent sur le statut de la femme à l'Université de Montréal :

Mme Yvonne Ellis

Comité consultatif sur les bibliothèques :

Mme Yvonne Ellis

Comité consultatif sur les achats et placements socialement responsables :

Mme Yvonne Ellis

Comité consultatif sur l'environnement :

Mme Yvonne Ellis

Comité PRIÉ (Politique de reconnaissance de l'implication étudiante) :

M. Denis Sylvain

Comité sur la prévention et le harcèlement

Mme Yvonne Ellis

Comité de la région métropolitaine

M. Robert Martin

Commission des études :

M. Robert Martin

Sous-commission du premier cycle :

Mme Fatine Kabbaj

Groupe d'évaluation de l'enseignement :

M. Denis Sylvain



Conseil des études de premier cycle :

M. Robert Martin

Comité institutionnel d'évaluation des programmes :

Mme Fatine Kabbaj

Faculté de l'éducation permanente

Conseil de la Faculté de l'éducation permanente :

M. Robert Martin, Mme Fatine Kabbaj, Mme Muriel DiBatista

Comité conjoint AGEEFEP-FEP :

M. Robert Martin, M. Denis Sylvain et M. Claude Garon

Comité de suivi de l'évaluation de l'enseignement de la FEP :

M. Claude Garon, M. Robert Martin

Comité d'amélioration à la vie étudiante de la FEP :

M. Robert Martin et M. Denis Sylvain

Comité de Reconnaissance des acquis et de soutien à la
persévérance aux études :

M. Robert Martin et M. Denis Sylvain

Comité paritaire de la collation des grades :

M. Denis Sylvain, Mme Johanne Dupuis,

Comité sur le plagiat et la fraude concernant les étudiants de la FEP. :

Mme Muriel Di Battista

Comité du fonds d'amélioration à la vie étudiante (FAVE / UdeM / Fep / Ageefep) :

M. Robert Martin, M. Denis Sylvain, M. Claude Garon

Comité FIO (Fep / Ageefep / UdeM)

M. Robert Martin, M. Denis Sylvain, M. Claude Garon

Services aux étudiants

Conseil des Services aux étudiants :

M. Denis Sylvain et Mme Fatine Kabbaj

Comité d'évaluation des Services aux étudiants :

M. Denis Sylvain

Comité de la campagne des paniers de Noël :

Mme Johanne Dupuis

Comité organisateur de la semaine interculturelle :

Mme Fatine Kabbaj

État de la représentativité

Centre sportif (CEPSUM)

Conseil d'administration:

M. Normand Bélisle

Comité des programmes du C.A. du CEPSUM :

M. Normand Bélisle

Radio étudiante (CISM)

Conseil d'administration :

Vacant

Assemblée générale :

Vacant

Comité d'attribution des bourses ASEQ

Mme Fatine Kabbaj

Nos affiliations

CASUM (Coalition des associations et des syndicats de l'U de M) :

M. Robert Martin

Mme Fatine Kabbaj

MQAF (Mouvement québécois des adultes en formation) :

Assemblée générale :

M. Robert Martin, Mme Fatine Kabbaj, Mme Catherine Jasmin, et Mme Yvonne Ellis et M. Denis Sylvain pour la FAEUQEP

Conseil d'administration :

M. Robert Martin et Mme Catherine Jasmin

Comité organisateur du Colloque de la Semaine québécoise des adultes en formation :

M. Robert Martin, M. Normand Bélisle, M. Claude Garon,

Mme Johanne Dupuis

FAEUQEP (Fédération des associations étudiantes universitaires du Québec en éducation permanente):

Assemblée générale :

M. Robert Martin, M. Denis Sylvain, Mme Yvonne Ellis

Conseil d'administration :

M. Robert Martin, M. Denis Sylvain, Mme Yvonne Ellis



Comité exécutif :

M. Denis Sylvain, M. Robert Martin

TPU (Table des partenaires universitaires) :

M. Denis Sylvain

ACDEAULF (Association canadienne de l'éducation des adultes dans les universités de langue française) :

Assemblée générale :

M. Robert Martin, Mme Fatine Kabbaj, M. Claude Garon et Mme Yvonne Ellis et M. Denis Sylvain pour la FAEUQEP

Conseil d'administration :

M. Denis Sylvain et Mme Fatine Kabbaj

Comité exécutif :

M. Denis Sylvain

Comité organisateur des journées d'études :

M. Denis Sylvain

Comité des communications :

M. Denis Sylvain

ICEA (Institut de coopération pour l'éducation des adultes) :

Assemblée générale :

M. Robert Martin pour le MQAF, Mme Fatine Kabbaj et Mme Yvonne Ellis et M. Denis Sylvain pour la FAEUQEP

Conseil d'administration :

M. Robert Martin

Comité organisateur du Colloque de la Semaine québécoise des adultes en formation :

M. Robert Martin,

Mise à jour : 2014-10-29



Agenda des activités

Septembre 2013

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3 Kiosques d'accueil	4 Kiosques d'accueil	5 Kiosques d'accueil	6	7
8	9 Kiosques d'accueil	10 Renc. Comité ressources humaines	11 Renc. FAEUQEP	12 Renc avec le secrétaire général UdeM	13	14
15	16	17	18 Comité PGI C.A. CEPsum	19	20	21
22	23 Conseil de l'UdeM	24	25 Renc MQAF CONFEP	26	27	28
29	30					

Octobre 2013

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1 C.A. ICÉA	2	3 Enc vérificateurs Table ronde SPEP	4	5
6	7	8 Congrès mondial enseignement supérieur Comité plagiat AGE FAEUQEP	9 Renc FEUQ EXE Agelep	10 AGE ICÉA	11	12
13	14 Jour férié	15 Renc ACDEAULF	16 EXE Agelep	17 Comité CoSAÉ	18 C.A. ACDEAULF	19
20 CODI	21 Renc Faecum	22 Comité SPGI Renc. FIO Renc site Outremont	23 Comité FAVE	24 Comité CANO	25	26 CODI
27 CODI	28 Conseil UdeM	29 Comité SCPC	30	31 Groupe de travail sur l'implication étudiante Comité rec. Des acquis		

Novembre 2013

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1 Renc SQAF	2
3	4	5 Conf. ACDEAULF	6	7 Enc SQAF	8	9
10	11 Ass. universitaire	12 Comité de gouvernance Renc. Faecum COMET	13 Comité CoSAE SOFEDUC	14 SOFEDUC	15 SOFEDUC	16 Congrès Ageefep
17	18 Conseil UdeM	19 Comité PEA	20 Comité CEPsum	21 Comité TPU	22 C.A. ACDEAULF	23
24	25	26 Renc CASUM Comité CAMO C.A. ICEA	27	28 Comité implication étudiante C.A. CEPsum	29 Conseil des études de premier cycle	30

Décembre 2013

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2 Ass universitaire	3 Remise des paniers xce Noel	4 Gr. De travail sur l'implication étudiante	5 Comité intégrité et plagiat Comité SAE	6	7 C.A.
8	9 Conseil de l'université	10 Comet	11 EXE Ageefep	12 Cp Comité CoSAE	13	14
15	16	17 Comité Ressources humaines CASUM Comité SCPC	18 Renc Faeuzep	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Janvier 2014

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7 Kiosques d'accueil	8 Kiosques d'accueil	9 Kiosques d'accueil	10 CASUM	11
12	13 Kiosques d'accueil	14	15 Renc. Recteur Renc RGPAQ	16	17	18
19	20	21	22	23	24 C.A. ACDEAULF	25
26	27 Conseil UdEM	28 Renc TPU Comité de planification C.A. ICEA	29 Comité TIC	30 Comité éval. SAE	31	

Février 2014

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
						1
2	3 Comité FAVE	4	5 Renc FAEUEP	6 Comité CoSAE Renc Direction des finances	7	8
9	10	11 Comité intégrité et plagiat Comité ress. humaines	12	13 C + A + CEPsum	14 Comité sécurité	15
16	17 Ass universitaire	18 Renc CASUM Renc. COMET	19	20 Comité TIC	21 C.A + ACDEAULF	22
23	24 Conseil UdEM	25 Renc FAEUEP	26	27 Enc OMBUDSMAN	28 Renc CoSAE	

Mars 2014

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
2	3	4 Chantier sur le financement	5 EXE Ageefep	6 Renc FAECUM	7	8
9	10 Renc AGEHCUQTR	11 Comité SCPC	12	13	14	15
16 CODI	17	18 Renc MQAF	19 Comité d'embauche SAE	20 Comité d'évaluation SAE Comité du Budget SAE C.A. CEPsum	21 UNESCO	22 UNESCO Renc AGEHCUQTR
23	24 Ass. universitaire	25 COMET	26 Comité CANO	27 Comité TIC Comité CoSAE	28 C.A. ACDEAULF	29
30	31 Conseil UdeM					

Avril 2014

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
		1 Renc Ombudsman	2	3 Comité sécurité	4 Comité d'embauche SAE Colloque MQAF	5 Colloque MQAF
6 Colloque MQAF	7 Comité d'embauche SAE	8	9 Comité FAVE Comité FIO	10	11	12
13	14 Ass universitaire	15 COMET	16 Formation FSE	17	18 C.A. ACDEAULF	19
20	21	22 Comité sécurité Comité SCPC	23 Renc GFAECUM Comité des bibliothèques Renc frais de scolarité	24 Comité intégrité Comité CoSAE	25 C.A. ACDEAULF	26
27	28 Conseil UdeM	29	30 Comité sécurité			



Mai 2014

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1 Comité CoSAE	2	3
4	5	6	7 Renc RGPAQ	8 Bilan SQAF Comité budget SAE	9 EXE Ageefep	10
11	12 Renc avec le ministre éducation	13 Comité PEA COMET	14 Collation des grades	15 Comité CoSAE Comité de la rentée C.A. Faeuqep	16 Renc FAE	17
18	19	20 Comité ress. Humaines Comité SCPC	21 Comité CoSAE Comité sécurité C.A. ICÉA	22	23 C.A. ACDEAULF	24 CODI Ageefep
25	26	27 Conseil UdeM	28 Renc ACDEAULF	29	30	31 Renc AGEHCUQTR

Juin 2014

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3 COMET	4 Assemblée générale ACDEAULF	5 Assemblée générale ACDEAULF	6 Assemblée générale ACDEAULF	7
8	9 Comité ress. Humaines Conseil UdeM	10 Renc FAECUM	11	12 Comité TIC Comité CoSAE C.A. CEPsum	13 C.A. ACDEAULF	14
15	16	17 Renc ICÉA	18 Renc ICÉA CONFEP	19 Comité intégrité Renc FAEUQEP	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30 Conseil UdeM					



Suivi des résolutions du congrès biennal de novembre 2013

RÉSOLUTIONS

1 **Une 4e mission pour l'université**

Que l'AGEEFEP donne à la FAEUQEP le mandat de profiter de toutes les occasions qui lui seront offertes pour réitérer la demande d'ajouter la formation continue aux trois missions traditionnelles de l'université, soit l'enseignement, la recherche et les services aux collectivités.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Nous avons présenté cette revendication dans les mémoires que notre Fédération a défendus au pré-sommet et au chantier concerné.

On sait que le Rapport du chantier sur le projet de loi des universités n'a pas retenu notre demande. Le gouvernement élu en avril 2014 n'a pour sa part pas indiqué s'il a l'intention ou non d'adopter une telle loi. Nous maintenons cette revendication dans nos cartons.

RÉSOLUTIONS

2 **Un mécanisme d'appel indépendant**

Que l'AGEEFEP donne à la FAEUQEP le mandat de profiter de toutes les occasions qui lui seront offertes de réitérer la demande de créer un mécanisme d'appel indépendant auquel pourraient recourir les étudiants victimes d'une décision arbitraire et injuste, ce qui inclut la création d'une stratégie nationale à cette fin comportant notamment une demande de modification des lois qui gouvernent les universités.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Nous avons présenté cette revendication dans les mémoires que notre Fédération a défendus au pré-sommet et au chantier concerné. Cette question relevant également de la future Loi sur les universités, elle reste pendante.

Là aussi, nous maintenons cette revendication dans nos cartons.

RÉSOLUTIONS

3 **Participer à la Commission parlementaire**

A) Que l'AGEEFEP mandate la FAEUQEP afin qu'elle incite la coalition ACDEAULF-FAEUQEP-ICÉA à poursuivre ses activités et à faire valoir ses arguments et ses études à l'appui de l'éducation permanente, de l'éducation des adultes et de la formation continue dans les universités.

B) Que l'AGEEFEP mandate la FAEUQEP pour qu'elle participe à la Commission parlementaire qui se tiendra pour disposer des rapports des chantiers du Sommet sur l'enseignement supérieur et qu'elle réitère les positions exposées au Sommet.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Le gouvernement élu en avril 2014 n'a pas donné suite au Sommet sur l'enseignement supérieur si bien que la Commission parlementaire n'a pas eu lieu. Le gouvernement retient par ailleurs le Rapport du chantier sur le financement des universités, qui a été déposé en juin dernier, et cette pièce est indispensable à d'éventuelles suites que pourrait avoir le Sommet sur l'enseignement supérieur. C'est le seul rapport des quatre chantiers qui n'a pas été rendu public.

RÉSOLUTIONS

4 La formation à distance

Que l'AGEEFEP mandate la FAEUQEP :

A) Pour qu'elle insiste auprès du ministère de l'Enseignement supérieur sur la nécessité de mener une étude sur l'ensemble des défis que pose le développement de la formation à distance dans le réseau universitaire, incluant la formule de financement.

B) Pour qu'elle demande au Ministère que la Fédération et les intervenants universitaires en enseignement à distance soient consultés tout au long de cette étude.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Au pré-sommet sur les universités, la FAEUQEP a insisté sur deux points :

1. Le maintien du financement des cours et des programmes à distance selon les mêmes barèmes que tous les autres cours et programmes.

2. L'évaluation régulière des formations à distance, une condition essentielle à leur qualité et à leur crédibilité, ce qui n'est pas le cas présentement dans certaines composantes du réseau universitaire.

RÉSOLUTIONS

5 L'aide financière pour les temps partiel

Que l'AGEEFEP demande à la FAEUQEP :

A) De poursuivre ses efforts afin d'ajouter un volet de bourses au Programme d'aide financière pour les études à temps partiel, notamment en suivant de près le déroulement de l'étude commandée par la Direction de la planification financière du ministère de l'Éducation sur la situation socio-économique des étudiants à temps partiel.

B) D'insister pour que ces bourses respectent le principe de l'équité, de la proportionnalité de l'aide consentie aux étudiants à temps partiel en fonction du nombre de crédits auxquels ils sont inscrits comparativement aux étudiants à plein temps.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Comme l'explique avec plus de détails le document Affaires politiques et académiques, le chantier sur l'aide financière a retenu la demande de la FAEUQEP et l'a transmise au ministère de l'Éducation. Celui-ci a acquiescé, l'étude est en cours et elle devrait être dévoilée à la fin de février 2015.

Cette étude, espérons-le, nourrira l'argumentaire à l'appui de nos revendications, particulièrement celle d'ajouter des bourses au programme actuel.



RÉSOLUTIONS

6 Le FAVE

Que l'AGEEFEP demande au comité de gestion du FAVE AGEEFEP-FEP-Université de reconduire, pour l'année 2013-2014 et 2014-2015, la répartition suivante des fonds disponibles: 75 % pour des bourses d'accessibilité aux études, 15 % pour l'aide financière aux stages, congrès et colloques et 10 % pour les espaces consacrés à la vie étudiante.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Le comité de gestion a effectivement reconduit cette répartition. Au total, quelque 100 000 \$ ont été distribués au cours de la dernière année dans le cadre de ce programme. Une somme similaire est disponible pour l'année 2014-2015.

RÉSOLUTIONS

7 Nos affiliations

Que l'AGEEFEP maintienne son adhésion à ses partenaires suivants :

La Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP)

Le Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF)

L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)

L'Association canadienne de l'éducation des adultes des universités de langue française (ACDEAULF)

Le Conseil international de l'éducation des adultes. (CIÉA)

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Nous avons renouvelé nos adhésions.

RÉSOLUTIONS

8 Référendum Quartier libre

1. Que l'AGEEFEP autorise le journal Quartier libre à soumettre à ses membres, à l'occasion d'un référendum électronique, une proposition visant à percevoir une cotisation automatique non obligatoire de 2 \$ par session auprès de tous les étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente, et que le résultat soit décisionnel.

2. Que le Conseil de direction de l'AGEEFEP détermine le moment opportun pour tenir ce référendum et en approuve les modalités à la suite des négociations avec Quartier libre.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Entre la direction de l'AGEEFEP et celle de Quartier libre, il y a eu une rencontre, des échanges de documents, des propositions du journal suivie de contre-propositions de l'Association. Une récente contre-proposition de Quartier libre nous laisse insatisfaits, notamment sur l'espace qui nous serait accordé dans le journal et l'obligation que nous aurions de participer à sa distribution dans les campus. Nous avons des réticences sur d'autres clauses.

Le Conseil de direction suit ce dossier.

RÉSOLUTIONS

9 La vérification comptable

Que l'AGEEFEP retienne les services de la firme de vérification comptable Lefebvre, Gendron, Beaulieu et Brisson pour les années 2013-2014 et 2014-2015.

SUIVI DES RÉSOLUTIONS

Nous avons fait un appel d'offre auprès de cinq firmes spécialisées, quatre y ont répondu et c'est finalement l'offre de Lefebvre, Gendron, Beaulieu & Brisson qui a été retenue. C'est cette firme qui a procédé à la vérification comptable pour 2013-2014 et qui a préparé les États financiers présentés à notre assemblée générale.



Affaires politiques et affaires relatives aux études



Affaires politiques

Un Sommet sur l'enseignement supérieur... sans suite

Tous les partenaires de la communauté universitaire, dont notre Fédération, la FAEUQEP, se sont fortement mobilisés pour faire un succès du Sommet sur l'enseignement supérieur, des quatre pré-sommet qui l'ont précédé et des quatre chantiers qui l'ont suivi sur les thèmes suivants : le financement des universités, l'aide financière aux études, l'adoption d'un loi-cadre des universités et la création d'un Conseil national des universités. La FAEUQEP a produit et déposé un mémoire sur chacune de ces questions et participé à toutes les discussions à ce sujet. Les conclusions et les mesures à adopter à la suite de cet exercice de réflexion devaient faire l'objet d'une commission parlementaire, où les différents membres de la communauté universitaire auraient eu une ultime occasion de convaincre les parlementaires de la pertinence de leurs points de vue.

Une initiative du gouvernement du Parti québécois, le Sommet se voulait une réponse à la crise étudiante du printemps 2012. Le déclenchement hâtif de la campagne électorale et l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire en avril dernier ont pour ainsi dire sonné le glas du Sommet, auquel le nouveau gouvernement n'a visiblement pas l'intention de donner suite.

Il est déjà acquis que la Commission parlementaire qui devait clore l'exercice n'aura pas lieu. De plus, le ministre de l'Enseignement supérieur, M. Yves Bolduc, a indiqué qu'il ne lui semblait pas approprié de créer un nouvel organisme, en l'occurrence le Conseil national des universités du Québec, au moment où le gouvernement a mis en branle un processus de lourdes coupes budgétaires. Il n'a par ailleurs pas rendu public le Rapport du chantier sur le financement des universités, une pièce maîtresse, qu'il a pourtant en main depuis la fin de juin dernier.

Comme l'indique le document Suivi des résolutions du congrès biennal de 2013, plusieurs des résolutions du congrès biennal de 2013 avaient été adoptées dans l'optique de la Commission parlementaire. Nous avons donc perdu une occasion de faire valoir nos revendications, mais celles-ci demeurent dans notre programme politique, car l'histoire de l'Association nous a appris que, dans plusieurs cas, seule l'action à moyen et à long terme permet de faire progresser nos dossiers.

La reconnaissance des acquis et la persévérance aux études

On sait que les services de la reconnaissance des acquis et de la persévérance aux études de la FEP sont principalement financés grâce à une enveloppe budgétaire annuelle de 200 000 \$ provenant des Services aux étudiants (SAE). Cette somme a été accordée à la suite d'un référendum où les membres de l'Association ont voté en faveur d'une hausse de la cotisation aux SAE de 1,50 \$ par crédit à la condition que l'argent ainsi recueilli finance ces deux services.

Le Service de reconnaissance de la Faculté a atteint son rythme de croisière et il fonctionne rondement. Il faut dire que la FEP ne ménage pas ses efforts pour le faire connaître, car les responsables du service ont déjà organisé plusieurs rencontres où les étudiantes et les étudiants, munis de leur curriculum vitae, explorent les possibilités de s'engager dans un processus de reconnaissance des acquis.

Lors de la réunion du Conseil de la Faculté tenue en septembre, le doyen, M. Christian Blanchette, a indiqué que 32 personnes ont ouvert un dossier au cours des derniers mois. À titre de comparaison, M. Blanchette a souligné que le service de reconnaissance des acquis de l'Université de Sherbrooke a traité 45 dossiers en trois ans.

Le Service de la persévérance aux études a lui aussi atteint la maturité. Le titulaire du poste est très actif en dépistant les étudiants qui ont entrepris des études dans un programme, mais semblent les avoir interrompus, et ceux dont les résultats scolaires laissent présager qu'ils sont en difficulté dans leurs études. Il organise également des rencontres à La Brunante sur divers thèmes, comme la francisation, les services offerts aux immigrants récents et toutes sortes de difficultés auxquelles sont susceptibles de se heurter les étudiants.

L'AGEEFEP est très satisfaite de ces deux services.

Le baccalauréat avec appellation et les études supérieures à la FEP

La création de baccalauréats par cumul de certificats avec appellation et de programmes d'études supérieures à la FEP est toujours en suspens, mais les discussions à ce sujet au Conseil du premier cycle progressent. Tout récemment, tant le doyen de la FEP qu'un adjoint du vice-rectorat aux études se sont dits persuadés que, en ce qui concerne les baccalauréats qualifiés, la question serait enfin réglée d'ici la fin de l'année.

Ce ne sont pas la pertinence et la faisabilité de baccalauréats qualifiés et d'études supérieures à la FEP qui sont en cause, car elles ont été largement démontrées, mais le problème tient dans la difficulté de trouver une appellation pour ces nouveaux baccalauréats, car certaines facultés craignent la confusion entre leurs propres programmes de baccalauréat et ceux de la FEP. À titre d'exemple, notre Faculté offre plusieurs programmes en communication à partir desquels pourrait être créé un baccalauréat avec appellation. Il faudra cependant trouver une appellation qui évitera toute confusion avec le baccalauréat en communication de la Faculté des arts et des sciences.

Le doyen de la FEP a créé un groupe de travail restreint qui a pour mandat de concocter des appellations qui ne heurteront pas la susceptibilité des autres facultés

Une fois qu'une solution aura été mise au point pour les baccalauréats qualifiés, qui est notre priorité, il devrait être plus facile de débloquer le dossier des études supérieures.

Au cours de la réunion du Conseil de la Faculté tenue en septembre, le doyen a par ailleurs fait part du projet, relativement avancé, de créer un programme d'études majeures (60 crédits)



à la FEP. Cette majeure sera conçue sur le modèle du Certificat d'études individualisées et comprendra un programme de certificat de la FEP de 30 crédits, auquel se grefferont 10 autres cours pertinents au champ d'études.

L'aide financière pour les étudiants à temps partiel

Au début des années 2000, c'est à la demande de la FAEUQEP et de ses associations membres que le gouvernement du Québec a ajouté au régime de l'aide financière un volet permettant aux étudiants à temps partiel d'obtenir une aide financière, sous forme de prêts et non de bourses, à la condition d'être inscrit à un minimum de six crédits. C'est dans ce même volet qu'on a permis aux étudiants monoparentaux inscrits à un minimum de six crédits d'être considérés à plein temps et de bénéficier ainsi de bourses.

Dans notre esprit, il était clair qu'il s'agissait d'un premier pas et nous avons dès lors revendiqué l'ajout d'un volet de bourses, celles-ci devant être proportionnelles à ce que reçoit un étudiant à plein temps.

Le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (CCAFÉ), un comité relevant du Conseil supérieur de l'éducation qui a pour mandat de conseiller le ministre de l'Éducation, a vite reconnu le bien-fondé de notre demande, tout comme il a appuyé notre revendication d'effectuer une étude sur la situation socio-économique des étudiants à temps partiel afin d'évaluer plus précisément leurs besoins d'aide financière.

Il y a environ deux ans, on nous a informés de l'intention du ministère de l'Éducation d'effectuer cette étude. Puis a suivi un long silence. À notre demande, le chantier sur l'aide financière aux études découlant du Sommet sur les universités a reconnu la pertinence d'effectuer cette étude et il a demandé au ministère de l'Éducation de procéder.

Il y a quelques semaines, le responsable de cette étude assistait à la rencontre entre le ministre Bolduc et les fédérations étudiantes, dont la FAEUQEP. Il nous a appris que l'étude était effectivement en cours

et qu'elle devrait être dévoilée en février prochain, ce qui nous donnera l'occasion et des arguments pour relancer le dossier.

Le ministre Bolduc a par ailleurs indiqué qu'il n'y aurait aucun changement au régime des prêts et bourses tant que l'étude n'aura pas été complétée.

Par ailleurs, au cours de la réunion du Conseil de la Faculté de l'éducation permanente tenue au mois de septembre 2014, le doyen, M. Christian Blanchette, a annoncé la création d'un programme annuel de 20 bourses de 2 000 \$, soit 40 000 \$ au total, auquel sont admissibles les étudiants à temps partiel de la FEP. Ces bourses, qui ont été créées dans le cadre de la grande campagne de financement de l'UdeM, seront décernées à des étudiants qui sont avancés dans leur programme d'études; ce coup de pouce financier est destiné à les motiver pour qu'ils complètent leur certificat.

On sait également que, depuis cinq ans, 40 bourses d'études variant de 1 000 \$ à 2 000 \$, pour un total de 75 000 \$, sont offertes à nos membres dans le cadre du programme FAVE AGEEFEP-FEP-UdeM.

Un sondage sur les Services aux étudiants

En octobre, nous avons effectué un sondage sur l'utilisation des services aux étudiants (SAE) par nos membres. Les résultats de cette consultation n'étaient pas disponibles au moment d'écrire le présent document, mais ils seront dévoilés au cours de l'assemblée générale.

Ce n'est pas par simple curiosité que nous avons réalisé ce sondage. Au cours des prochaines années, le Comité de direction des SAE, où nous disposons de deux sièges, sera amené à discuter d'une hausse éventuelle de la cotisation à ces services, une cotisation obligatoire qui est présentement de 8,50 \$ par crédit.

En vertu d'une directive ministérielle toujours en vigueur sur les frais institutionnels obligatoires, la FAECUM et l'AGEEFEP doivent toutes deux approuver toute hausse éventuelle de la cotisation aux SAE pour que celle-ci entre en vigueur. Si l'un des deux groupes officiellement accrédités refuse la hausse, celle-ci ne peut s'appliquer.

C'est cette disposition qui nous a permis de négocier une entente particulière, en 2009, lorsqu'on nous a présenté le projet de porter la cotisation de 7 \$ à 8,50 \$ par crédit. Un sondage mené peu auparavant auprès de l'ensemble des étudiants de l'UdeM avait démontré que nos membres utilisaient très peu les SAE.

Cela dit, nous étions conscients, et le sommes toujours, de l'importance de ces services dans un établissement comme le nôtre et nous ne voulions pas empêcher la hausse. Nous souhaitons toutefois que celle-ci profite davantage à nos membres, d'où la proposition, acceptée par l'Université, la direction des SAE et la FAECUM, de tenir un référendum précisant que, si la majorité acceptait la hausse, celle-ci serait utilisée pour la création d'un service de reconnaissance des acquis expérimentiels et d'un service de persévérance aux études à la Faculté de l'éducation permanente. Il s'agit d'une somme annuelle de 200 000 \$.

Près de 1 100 membres ont participé au référendum et il ont approuvé la hausse dans une proportion de 76,1 %. Sans cet arrangement particulier, il est loin d'être assuré que le « oui » l'aurait remporté, surtout pas dans cette proportion.

C'est dans cette même optique que nous avons tenu le récent sondage, dont les résultats nous seront certainement utiles dans les négociations à venir.

La fin de la Semaine québécoise des adultes en formation et l'avenir du MQAF.

Au début de l'été, dans le cadre des grandes manœuvres pour équilibrer les finances de l'État, le gouvernement du Québec a annoncé la fin du financement de la Semaine québécoise des



adultes en formation (SQAF). L'institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) recevait une subvention annuelle de 1,2 million \$ pour organiser l'événement. C'est une triste nouvelle pour l'AGEEFEP et la FAEUQEP qui, au détour de l'an 2000, ont participé au tout premier comité de travail qui a mené à la création de la SQAF, de concert avec l'ICÉA, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Emploi et de la solidarité sociale.

C'est surtout une très mauvaise nouvelle pour le Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF), dans lequel l'AGEEFEP est très impliquée. Le MQAF bénéficiait en effet d'une subvention de 13 000 \$ pour tenir son colloque et son assemblée générale annuelle. Sans cette subvention, il semble très difficile de maintenir le colloque de deux jours regroupant de 100 à 125 étudiantes et étudiants provenant de toutes les régions du Québec. La subvention de 13 000 \$ représentait environ le tiers du coût de l'événement et il n'est pas évident que nos autres partenaires pourront compenser ce manque à gagner.

Le conseils d'administration du MQAF, de l'AGEEFEP et de la FAEUQEP devront faire le point sur cette question dans les prochaines semaines. À court terme, chacun des groupes évaluera les moyens de donner suite à une récente rencontre entre l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), le MQAF, la FAEUQEP et le président du Conseil international de l'éducation des adultes (CIÉA), qui tiendra son assemblée mondiale du 11 au 14 juin 2015, à l'Université de Montréal.

Deux projets sont envisagés. Sous l'égide de la FAEUQEP, des associations d'étudiants adultes de plusieurs pays se réuniraient pour échanger sur leur rôle, leur structure, leur programme politique, leurs relations avec les établissements et l'État ainsi que leurs défis.

Quant au MQAF, il se réunirait dans le cadre de l'assemblée mondiale pour tirer les conclusions des pourparlers qui sont sur le point de commencer avec la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) et la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), dont de nombreux membres enseignent aux adultes. Un groupe de travail avec chacun des deux syndicats cherchera à définir des consensus sur les lacunes de la formation des adultes et les mesures de nature à les corriger. Syndicats d'enseignants et étudiants adultes pourraient éventuellement convenir de revendications communes.

Un mémoire à la Commission de consultation sur la fiscalité québécoise

Cet automne, la Commission de consultation sur la fiscalité québécoise, qui a été créée par le gouvernement du Québec, a fait un appel de mémoires, suivi d'audiences dans diverses régions du Québec, pour recueillir les commentaires et suggestions du public relativement à une réforme de la fiscalité québécoise.

L'AGEEFEP a étroitement collaboré à la préparation du mémoire qu'a soumis notre Fédération, la FAEUQEP. Nous souhaitons notamment réagir à la proposition de certaines associations étudiantes d'éliminer la déduction fiscale de 8 % pour les droits de scolarité et d'injecter l'argent économisé dans le régime des prêts et bourses.

Nous sommes opposés à cette mesure, qui augmenterait le coût des études des étudiants à temps partiel, le mode d'études majoritaire parmi nos membres, qui ne sont pas admissibles au régime de l'aide financière. Nous sommes certes d'accord pour améliorer le régime des prêts et bourses, mais cette amélioration ne saurait se faire au détriment d'une partie des étudiants.

Nous avons aussi proposé des pistes pour augmenter les revenus de l'État, comme nous l'avons fait dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur : l'imposition des gains de loterie et de casino supérieurs à 5 000 \$, comme cela se fait aux États-Unis; l'élimination, pendant un certain nombre d'années, des primes des dirigeants des sociétés d'État; l'imposition d'une redevance de 0,01 \$ le litre aux entreprises grandes consommatrices d'eau ainsi que l'élimination de l'exemption d'impôt de 25 % sur les régimes d'options d'achat d'actions, un mode de rémunération très répandue chez les dirigeants des grandes entreprises.

L'application de ces mesures procureraient des revenus entre un et deux milliards, sans affecter le fardeau fiscal de la classe moyenne.

Soit dit en passant, c'est à l'invitation du ministre de l'Enseignement supérieur, M. Yves Bolduc, que nous avons produit ce mémoire pour la Commission de consultation sur la fiscalité. Au cours d'une rencontre entre le ministre et les fédérations étudiantes, à la fin de septembre, nous avons rappelé les mesures que nous avons proposées au Sommet sur l'enseignement supérieur pour regarnir les coffres de l'État, mais M. Bolduc nous a indiqué que les mesures proposées étaient toutes de nature fiscale, d'où sa suggestion de frapper à la bonne porte, ce que nous avons fait.

Proposition

Considérant que certaines associations étudiantes ont proposé à la Commission de consultation sur la fiscalité québécoise d'abolir la déduction fiscale de 8 % pour les droits de scolarité et d'injecter la somme économisée dans le régime des prêts et bourses;

considérant que l'AGEEFEP a collaboré étroitement avec la FAEUQEP pour présenter un mémoire à la Commission de consultation sur la fiscalité québécoise;

considérant que, dans ce mémoire, nous nous objectons à l'abolition de la déduction fiscale de 8 %, qui pénaliserait les étudiants à temps partiel, dont seule une infime partie est admissible à l'aide financière aux études;

considérant que l'amélioration du régime de l'aide financière aux études, un objectif que nous partageons, ne saurait se faire au détriment des étudiants à temps partiel.

Il est proposé que l'AGEEFEP inclue dans son programme politique le maintien de la déduction fiscale de 8 % pour les droits de scolarité et demande à la FAEUQEP d'en faire de même.



Le 30e anniversaire

L'année 2015 marquera le 30e anniversaire de création de l'AGEEFEP. Tout comme nous l'avons fait pour les 10 ans et les 20 ans de l'Association, il serait approprié de souligner l'événement. Le budget requis et la nature de cette célébration restent à déterminer, mais nous avons déjà entrepris de relever les noms de toutes les personnes qui ont siégé au Conseil de direction au cours des trois dernières décennies, car ce sont elles qui ont contribué à faire de l'AGEEFEP ce qu'elle est aujourd'hui et qui devraient être particulièrement invitées.

La révision des programmes

Contrairement à d'autres universités, l'Université de Montréal procède régulièrement à la révision des programmes de certificat, au même titre que les programmes de baccalauréat. Il s'agit d'une triple évaluation, d'abord par le Conseil de programme, ensuite par un comité de l'Université et enfin par un comité externe à l'établissement. Cette façon de procéder constitue la meilleure assurance quant à la qualité de nos programmes et leur pertinence au regard de la réalité du marché du travail.

Une fois l'évaluation complétée, le rapport est adopté au Conseil de faculté puis transmis à la Sous-commission du premier cycle et à la Commission des études. À cette étape, le rapport s'accompagne d'un plan d'action pour mettre en œuvre les mesures indiquées dans le rapport d'évaluation.

Au cours de la dernière année, les sept programmes suivants ont été évalués de cette façon : Santé et sécurité du travail, Français langue seconde pour non francophones, Publicité, Relations publiques, Rédaction, Journalisme et Communication appliquée.

À terme, tous les programmes de la Faculté auront ainsi été révisés et donné lieu à des modifications, souvent majeures.

Proposition

Il est proposé que l'AGEEFEP envoie une lettre de remerciements à tous les étudiants et étudiantes qui ont participé à la révision des programmes de certificat de la FEP au cours de la dernière année.

Les conseils de programme

Un conseil de programme chapeaute chacun des programmes de certificat de la FEP. Quatre étudiants, nommés par l'AGEEFEP, en font partie.

Pendant plusieurs années, sous le régime du précédent doyen, les conseils de programme ont à toutes fins utiles été dormants, car il y a eu très peu de révisions et de modifications de programmes. C'est d'ailleurs à cette période que nous avons cessé de nommer

systématiquement des représentants étudiants dans ces conseils, car il était frustrant pour nos membres d'occuper officiellement un siège sans être convoqués une seule fois à une rencontre au cours de leur mandat.

Cette période est cependant derrière nous, et le doyen actuel, M. Christian Blanchette, a entrepris de réviser tous les programmes, ce qui suppose évidemment d'activer les conseils de programme. M. Christian Blanchette a par ailleurs indiqué que tous les conseils de programme siègeraient au moins une fois par année, même quand l'évaluation a été faite récemment.

Les conseils de programme étant redevenus actifs, nous devons nous aussi contribuer à leur bon fonctionnement. C'est dans cette optique que nous préparons un document sur les conseils de programme, le rôle que sont appelés à jouer les représentants étudiants et les points qu'ils doivent particulièrement surveiller, par exemple les conditions d'admission, lorsqu'un programme est révisé.

Ce document sera envoyé à tous nos représentants étudiants, à qui nous offrirons également une formation s'ils souhaitent approfondir leurs connaissances sur leur rôle et leurs responsabilités.

La réorganisation de l'Association

Il y a un lien direct entre ce propos sur les conseils de programme et le projet de réorganisation de l'Association.

Au congrès biennal de novembre 2013, M. Robert Martin a annoncé qu'il en serait à son dernier mandat comme président de l'AGEEFEP, qu'il serait opportun de profiter du départ du président fondateur pour revoir la structure organisationnelle de l'Association et qu'il soumettrait un projet à cet effet au congrès biennal de 2015.

La réflexion à ce sujet a été amorcée et M. Martin en donnera un aperçu, mais le Conseil de direction a encore beaucoup de travail à abattre pour en discuter en profondeur et adopter les orientations et propositions qui seront soumises au congrès biennal de novembre 2015.



Affaires financières



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

ÉTATS FINANCIERS

31 JUILLET 2014

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**ÉTATS FINANCIERS
31 JUILLET 2014**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	3
Évolution des soldes de fonds	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9
Annexe	18





1

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.) qui comprennent le bilan au 31 juillet 2014 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

Il n'a pas été possible de vérifier l'intégralité des cotisations de façon satisfaisante car celles-ci sont calculées par l'Université de Montréal. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux cotisations étudiantes, à l'actif à court terme et à l'actif net.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.) au 31 juillet 2014, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers de l'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.) pour l'exercice terminé le 31 juillet 2013 ont été audités par un autre auditeur.

Robine Gendron Beaulieu Brisson s.e.n.c.r.l.

Société de comptables professionnels agréés

Laval, le 25 octobre 2014

¹ Par Hugues Brisson, CPA auditeur, CA



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

	2014				2013		
	Fonds général	Fonds de défense juridique de l'AGEEFEP	Comité des initiatives étudiantes	Alliance pour la santé la santé étudiante du Québec	Sous-total	Café La Brunante enr.	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS							
Colisations	652 121	23 124	-	-	675 245	-	494 032
Subventions	12 000	-	21 667	-	33 667	-	31 667
Bénéfice brut du Café-bar - annexe	-	-	-	-	-	92 467	101 192
Subscriptions aux polices d'assurances	8 140	-	-	701 898	701 898	-	461 532
Publicité	-	-	-	8 140	8 140	-	8 640
Frais d'étude de dossier et d'administration	37 000	-	-	-	37 000	-	35 000
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	11 113	10 199
Subvention - Université de Montréal	-	-	-	-	-	523	10 558
Intérêts	399	1 586	-	-	1 985	-	1 196
Autres	7 721	67	-	-	7 788	15 017	22 805
	7 17 381	24 777	21 667	701 898	1 465 723	119 120	1 547 843
CHARGES							
Salaires et charges sociales	364 571	-	-	-	364 571	82 768	436 883
Affiliations	35 240	-	-	-	35 240	-	26 466
Allocations	11 049	-	-	-	11 049	-	7 837
Assurances	3 451	-	-	-	3 451	2 515	5 995
Conseil élargi, conseil de direction et congrès	33 511	-	-	-	33 511	-	11 820
Entretien et réparations	-	-	-	-	-	6 336	4 320
Fournitures de bar	-	-	-	-	-	1 011	2 964
Frais de bureau, papeterie et imprimerie	16 256	-	-	-	16 256	2 853	20 196
Frais de déplacements	16 617	-	-	-	16 617	1 987	21 580
Frais de représentation	8 356	-	-	-	8 356	199	13 369
Frais de gestion	-	-	-	15 000	15 000	-	15 000
Paiement des primes d'assurances	-	-	-	677 265	677 265	-	441 240
	489 051	-	-	692 265	1 181 316	97 669	1 251 985
Solde à reporter							1 007 470

3



ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

	2014				2013		
	Fonds général	Fonds de défense juridique de l'AGEEFEP	Comité des initiatives étudiantes	Alliance pour la santé étudiante du Québec	Sous-total	Brumante enr.	Total
							\$
CHARGES (suite)							
Solde reporté	489 051	-	-	692 265	1 181 316	97 669	1 251 985
Intérêts et frais bancaires	934	68	61	66	1 129	691	1 820
Immobilisations corporelles non reçues	-	-	-	-	-	-	-
Licences, taxes et permis	9 340	-	-	-	9 340	3 554	12 894
Location d'équipements	5 399	-	-	-	5 399	348	5 747
Loyer	-	-	-	-	-	1 350	1 350
Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	474
Poste et télécommunications	8 744	-	-	100	8 844	1 753	10 597
Projets spéciaux	35 471	-	-	-	35 471	-	35 471
Publicité	-	-	-	-	-	978	978
Revue et agenda	33 083	-	-	-	33 083	-	33 083
Services professionnels	6 093	4 385	-	-	10 478	2 320	12 798
Amortissement	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier et équipement de bureau	2 105	-	-	-	2 105	-	2 105
Équipement informatique	1 214	-	-	-	1 214	-	1 214
Mobilier et équipement de bar	-	-	-	-	-	11 405	11 405
Améliorations locatives du café-bar	-	-	-	-	-	2 198	2 198
Équipement média	-	-	-	-	-	7 317	7 317
Projets - Comité des initiatives étudiantes	-	-	14 327	-	14 327	-	4 327
	691 434	4 453	14 388	692 431	1 302 706	129 583	1 395 289
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	125 947	20 324	7 279	9 467	163 017	(10 463)	152 554
							1 171 972
							12 062

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)
ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014

	2014					2013	
	Non affectés		Affectés			Total	Total
	Investi en immobilisations corporelles	Fonds général	Fonds de défense juridique de l'AGEEFEP	Comité des initiatives étudiantes	Alliance pour la santé étudiante du Québec	Café La Brunante enr.	\$
SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(3 033)	299 238	241 531	26 306	38 971	(66 533)	524 418
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 126)	129 266	20 324	7 279	9 467	(656)	12 062
Investissements en immobilisations corporelles	15 773	(8 890)	-	-	-	(6 883)	-
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>(386)</u>	<u>419 614</u>	<u>261 855</u>	<u>33 585</u>	<u>48 438</u>	<u>(74 072)</u>	<u>536 480</u>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**BILAN
31 JUILLET 2014**

	2014					2013	
	Fonds de général	Fonds de juridique de l'AGEEFEP	Comité des initiatives étudiantes	Alliance pour la santé étudiante du Québec	Sous-total Brunante enr.	Café La Brunante enr.	Total
							\$
ACTIF							\$
À COURT TERME							\$
Encaisse	37 676	116 582	35 046	22 094	211 398	1 863	283 311
Placements (note 3)	56 317	116 428	-	-	172 745	-	170 760
Débiteurs (note 4)	277 195	9 090	-	259 475	545 760	15 692	141 493
À recevoir - Comité des initiatives étudiantes	1 461	-	-	-	1 461	-	-
À recevoir - Fonds de défense juridique de l'A.G.E.E.F.E.P.	4 738	-	-	-	4 738	-	-
À recevoir - ASEQ	15 000	-	-	-	15 000	-	-
À recevoir - Café La Brunante enr.	9 179	24 493	-	-	33 672	-	-
Stocks	-	-	-	-	-	1 442	1 514
Frais payés d'avance	4 001	-	-	-	4 001	2 500	24 884
	405 567	266 593	35 046	281 569	988 775	21 497	621 962
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	15 960	-	-	-	15 960	65 252	74 511
	59 036	-	-	-	59 036	-	-
PRÊT CAFÉ LA BRUNANTE ENR. (note 8)	480 563	266 593	35 046	281 569	1 063 771	86 749	696 473
PASSIF							\$
À COURT TERME							\$
Emprunt - Université de Montréal (note 9)	-	-	-	-	-	41 438	-
Créditeurs (note 7)	36 883	-	-	218 131	255 014	2 862	81 149
Revenus reportés	8 105	-	-	-	8 105	-	1 300
Dû au Fonds général	-	4 738	1 461	15 000	21 199	9 179	-
Dû au Fonds de défense juridique de l'A.G.E.E.F.E.P.	-	-	-	-	-	24 493	-
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	-	-	-	-	-	-	4 500
	44 988	4 738	1 461	233 131	284 318	77 972	86 949

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)

BILAN

31 JUILLET 2014

	2014					2013	
	Fonds de défense juridique de l'AGEEFEP	Alliance pour la santé étudiante du Québec	Comité des initiatives étudiantes	Sous-total	Café La Brunante enr.	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PASSIF (suite)							
PRÊT DU FONDS GÉNÉRAL (note 8)	-	-	-	-	59 036	-	-
DETTE À LONG TERME (note 9)	-	-	-	-	-	-	36 938
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 10)	-	-	-	-	40 160	40 160	36 106
	-	-	-	-	99 196	40 160	73 044
	44 988	4 738	1 461	233 131	284 318	347 579	159 993
ACTIF NET							
Investi en immobilisations corporelles	15 961	-	-	15 961	(16 347)	(386)	(3 033)
Non affectés	419 614	-	-	419 614	-	419 614	299 238
Affectés (déficitaires)	-	281 855	33 585	48 438	343 878	269 806	240 275
	435 575	281 855	33 585	48 438	779 453	689 034	536 480
	480 563	266 593	35 046	281 569	1 063 771	1 036 613	696 473

Pour le conseil d'administration

 administrateur

 administrateur

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	152 554	12 062
Éléments n'ayant aucune incidence sur les liquidités		
Amortissement des immobilisations corporelles	24 239	26 034
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(11 113)</u>	<u>(10 199)</u>
	<u>165 680</u>	<u>27 897</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(419 959)	37 616
Stocks	72	(78)
Frais payés d'avance	18 383	(18 358)
Créditeurs	176 727	23 766
Revenus reportés	<u>6 805</u>	<u>1 300</u>
	<u>(217 972)</u>	<u>44 246</u>
	<u>(52 292)</u>	<u>72 143</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(1 984)	(1 196)
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(30 940)</u>	<u>(829)</u>
	<u>(32 924)</u>	<u>(2 025)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>15 167</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(70 049)</u>	<u>70 118</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>283 311</u>	<u>213 193</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>213 262</u></u>	<u><u>283 311</u></u>



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014**

1. CONSTITUTION ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.) est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec 25 février 1985. Il est exempté de l'impôt sur le revenu.

SES OBJETS SONT LES SUIVANTS :

- Regrouper les étudiant(e)s de la Faculté de l'éducation permanente et des adultes de l'Université de Montréal au sein d'une association;
- Défendre et promouvoir les intérêts et les droits des étudiant(e)s tant au niveau collectif qu'individuel;
- Procurer aux étudiant(e)s l'information la plus complète possible afin de susciter chez eux une prise de conscience de leur environnement;
- Permettre aux étudiant(e)s de participer et de s'impliquer, afin qu'ils assurent une réelle prise en charge de leur milieu;
- Promouvoir l'accessibilité et le développement de l'éducation permanente et de l'éducation des adultes tant au niveau local, régional, national qu'international;
- Imprimer ou faire imprimer, éditer ou faire éditer, produire ou faire produire et distribuer des revues, journaux, périodiques et plus généralement toute publication pour fins d'information, d'éducation et de culture générale. De plus, réaliser ou faire réaliser diverses activités commerciales afin de participer au financement de l'Association.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014**

2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.) applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations sont constatées linéairement sur la durée des sessions universitaires.

Les souscriptions aux polices d'assurances sont constatées lorsqu'elles sont facturées par l'ASEQ.

Les revenus de publicité sont constatés lorsque la publicité est diffusée.

Les services rémunérés sont constatés au fur et à mesure que les services sont rendus.

Ventes du Café La Brunante enr.

Comptabilité par fonds

Le fonds général rend compte des activités et des programmes courants ainsi que des activités générales de l'organisme.

Le fonds de défense juridique de l'A.G.E.E.F.E.P. a été constitué dans le but d'accumuler des fonds pour pourvoir aux dépenses de conseils juridiques lors de la défense des droits et des intérêts des membres. L'organisme doit maintenir en tout temps une réserve de 100 000 \$ pour la défense des droits de ses membres, mais peut utiliser au besoin l'excédent à titre de fonds de roulement temporaire.

Le fonds du Comité des initiatives étudiantes présente les activités en lien avec le Comité des initiatives étudiantes qui a été constitué pour permettre à tout étudiant inscrit à la Faculté de l'éducation permanente de réaliser un projet à incidence communautaire et d'acquérir une expérience complémentaire.

Le fonds "Alliance pour la santé étudiante du Québec" a été constitué à la suite d'un référendum. L'A.G.E.E.F.E.P. offre depuis septembre 2007, un régime annuel de soins de santé et de soins dentaires. Ce programme d'assurance collective a été mis sur pied en collaboration avec l'Alliance pour la santé étudiante du Québec (ASEQ) pour répondre aux besoins des étudiants.



**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014**

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilité par fonds (suite)

L'exploitation du café étudiant est présentée dans le Fonds Café La Brunante enr. Les soldes à recevoir interfonds ne portent pas d'intérêt et ne sont sujets à aucune modalité de remboursement.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes, les taux et les durées indiqués ci-dessous.

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux/durées</u>
Mobilier et équipement de bureau	dégressif	20%
Mobilier et équipement de bureau	Linéaire	5 ans/10 ans
Mobilier et équipement du Café-bar	dégressif	20%
Mobilier et équipement du Café-bar	Linéaire	5 ans/10 ans
Équipement informatique	Linéaire	3 1/3 ans/3 ans
Améliorations locatives du Café-bar	Linéaire	5 ans
Équipement média du Café-bar	Linéaire	5 ans

Apports reçus sous forme de fournitures et de services

L'organisme ne constate pas les apports reçus sous forme de fournitures gratuites et de services bénévoles, en raison de la difficulté à en déterminer la juste valeur.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements, des débiteurs et des comptes à recevoir des différents fonds.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'emprunt - Université de Montréal, des créditeurs et des dus aux différents fonds.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie le solde de l'encaisse.

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
3. PLACEMENTS		
Fonds général		
Compte Avantage entreprise Desjardins	56 317	55 918
Fonds de défense juridique de l'A.G.E.E.F.E.P.		
Compte Avantage entreprise Desjardins	<u>116 428</u>	<u>114 842</u>
	<u>172 745</u>	<u>170 760</u>

Les placements portent un taux d'intérêt de 0,65 % sur la première tranche de 49 999 \$, de 0,75 % sur la tranche comprise entre 50 000 \$ et 99 999 \$ et de 1 % sur le solde excédent 99 999 \$.



13

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
4. DÉBITEURS		
Fonds général		
Cotisations	262 736	70 349
MQAF	2 736	997
Comptes clients	6 829	-
FAEUQEP	2 471	-
Autres	<u>2 423</u>	<u>2 805</u>
	<u>277 195</u>	<u>74 151</u>
Fonds de défense juridique de l'A.G.E.E.F.E.P.		
Cotisations	<u>9 090</u>	<u>2 512</u>
Alliance pour la santé étudiante du Québec		
Cotisations	259 475	42 503
Autres	<u>-</u>	<u>18 758</u>
	<u>259 475</u>	<u>61 261</u>
Café La Brunante enr.		
Subventions	<u>15 692</u>	<u>3 569</u>
	<u><u>561 452</u></u>	<u><u>141 493</u></u>

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014**

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES			2014	2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier et équipement de bureau	56 042	43 694	12 348	8 592
Mobilier et équipement du Café-bar	195 702	155 612	40 090	37 179
Équipement informatique	73 459	69 847	3 612	1 799
Améliorations locatives du Café-bar	28 020	12 066	15 954	12 109
Équipement média du Café-bar	37 222	28 014	9 208	14 832
	<u>390 445</u>	<u>309 233</u>	<u>81 212</u>	<u>74 511</u>

6. FACILITÉS DE CRÉDITS

Au 31 juillet 2014, l'organisme disposait de cartes de crédit assorties d'une limite de crédit totale de 25 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 7 % ainsi qu'au taux de 19,90 %. Au 31 juillet 2014, un montant de 1 135 \$ est utilisé et comptabilisé dans les fournisseurs et frais courus.

7. CRÉDITEURS	2014	2013
	\$	\$
Fonds général		
Fournisseurs et frais courus	30 732	35 652
Honoraires	6 151	3 496
	<u>36 883</u>	<u>39 148</u>
Fonds de défense juridique de l'A.G.E.E.F.E.P.		
Fournisseurs et frais courus	-	8 682
Café La Brunante enr.		
Fournisseurs et frais courus	542	1 600
Honoraires	2 320	2 319
	<u>2 862</u>	<u>3 919</u>



15

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014**

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
7. CRÉDITEURS (suite)		
Alliance pour la santé étudiante du Québec		
Fournisseurs et frais courus	<u>218 131</u>	<u>29 400</u>
	<u>257 876</u>	<u>81 149</u>
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
8. PRÊT CAFÉ LA BRUNANTE ENR.		
Dû au fonds général, sans intérêt ni modalité de remboursement		
Solde au début de l'exercice	47 836	65 821
Avances	11 200	-
Remboursement	-	17 985
Solde à la fin de l'exercice	<u>59 036</u>	<u>47 836</u>
	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
9. DETTE À LONG TERME		
Café La Brunante enr. - Prêt Université de Montréal	-	41 438
Portion échéant au cours du prochain exercice	-	4 500
	<u>-</u>	<u>36 938</u>

Subséquemment à l'exercice financier, un montant a été reçu de l'Université de Montréal à titre d'aide financière pour le remboursement de la somme due. Comme le prêt sera remboursé en totalité au cours de l'exercice 2014-2015, le montant de 41 438 \$ a été reclassé dans le passif à court terme.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014

**10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX
IMMOBILISATIONS**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des subventions pour les améliorations locatives qui sont amorties au même rythme que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	36 106	46 305
Encaissements de l'exercice	15 167	-
Amortissement	<u>(11 113)</u>	<u>(10 199)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u><u>40 160</u></u>	<u><u>36 106</u></u>

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'Association aux risques importants à la date du bilan, soit au 31 juillet 2014

Risque de crédit

L'Association est exposée à un risque de crédit sur les cotisations à recevoir et les subventions à recevoir. La majorité des cotisations à recevoir a été reçue peu après la fin de son exercice financier. L'Association évalue les subventions à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.

Les créanciers sont remboursés dès que les cotisations sont reçues de l'Université de Montréal et une subvention a été reçue subséquemment à la fin de l'exercice pour le remboursement de l'emprunt à l'Université de Montréal.



17

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 JUILLET 2014**

12. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

**ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS
ET DES ÉTUDIANTES DE LA FACULTÉ DE
L'ÉDUCATION PERMANENTE (A.G.E.E.F.E.P.)**

**VENTES DU CAFÉ-BAR
EXERCICE TERMINÉ LE 31 JUILLET 2014**

ANNEXE

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	\$	\$
VENTES	<u>159 372</u>	<u>170 340</u>
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Stocks au début	1 514	1 436
Achats	<u>73 562</u>	<u>74 026</u>
	75 076	75 462
Stocks à la fin	<u>(1 442)</u>	<u>(1 514)</u>
	73 634	73 948
Ristourne sur achat	<u>(6 729)</u>	<u>4 800</u>
	<u>66 905</u>	<u>69 148</u>
BÉNÉFICE BRUT	<u><u>92 467</u></u>	<u><u>101 192</u></u>



États des résultats et prévisions budgétaires - AGEEFEP et La Brunante



État des résultats et prévisions budgétaires - AGEEFEP



État des résultat 2013-2014

REVENUS		Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
Cotisations	Annexe 1	476 388 \$	509 126 \$	652 121 \$	142 995 \$
Publicité	Annexe 2	8 640	8 640	8 140	(500)
Subventions	Annexe 3	10 000	10 000	10 000	-
Autres revenus	Annexe 4	13 711	9 460	10 120	660
Revenus pour salaires		35 000	37 000	37 000	-
TOTAL DES REVENUS		543 739 \$	574 226 \$	717 381 \$	143 155 \$
DÉPENSES					
Salaires et das	Annexe 5	354 417	364 396	362 548	(1 848)
Contractuels	Annexe 6	5 300	5 900	2 023	(3 878)
Contractuels V.P.		3 847	4 001	3 741	(260)
Contractuels représentativités		3 990	5 000	7 308	2 308
Agenda l'Indispensable	Annexe 7	34 266	35 000	33 083	(1 917)
Congrès / Assemblée générale	Annexe 8	3 132	16 606	23 728	7 122
C.A. ET C.E.		10 443	11 300	9 783	(1 517)
Frais de déplacements		18 273	16 000	16 617	617
Frais de représentation	Annexe 9	13 316	10 350	8 355	(1 995)
Frais de bur., Fourn. et pap.		18 369	15 000	16 256	1 256
Location d'équipement		5 366	5 400	5 399	(1)
Communication		8 880	8 500	7 792	(708)
Messageries, postes		1 482	1 500	952	(548)
Assurances		3 414	3 500	3 451	(49)
Taxes foncières montréal			9 372	9 340	(32)
Int. & frais bancaires		994	1 000	934	(66)
Intérêts sur contrat		-	-	-	-
Mauvaises créances		-	-	-	-
Honoraires professionnels		5 482	5 500	6 093	593
Amort. mobilier et équip		2 425	1 376	2 105	729
Amort. équip. informatique		1 172	798	1 213	415
Kiosques accueil / Séance d'accueil		7 803	5 500	5 688	188
Collation des grades	Annexe 10	4 929	5 550	4 805	(745)
Activités associatives	Annexe 11	27 799	35 550	24 978	(10 572)
Affiliations	Annexe 12	26 466	27 957	35 240	7 283
TOTAL DES DÉPENSES		561 565 \$	595 056 \$	591 431 \$	(3 625) \$
REVENUS / DÉPENSES		(17 826) \$	(20 830) \$	125 950 \$	146 780 \$

ÉTAT DES REVENUS

COTISATIONS annexe 1	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
AUTOMNE	188 217 \$	188 000 \$	239 220 \$	51 220 \$
HIVER	184 032	197 664	247 283	49 619 \$
*ÉTÉ 13			10 584	10 584 \$
ÉTÉ	104 139	123 462	155 034	31 572 \$
Total	476 388 \$	509 126 \$	652 121 \$	142 995 \$
PUBLICITÉS annexe 2				
Indispensable	7 990	7 990	7 990	- \$
La Personnelle-site web	150	150	150	- \$
La Personnelle-pub-brochure-séance accueil	500	500	-	(500)
Sous-total	8 640 \$	8 640 \$	8 140 \$	(500) \$
SUBVENTIONS annexe 3				
Init. étud. (Indispensable)	10 000	10 000	10 000	- \$
ASEQ	-	-	-	- \$
Sous-total	10 000 \$	10 000 \$	10 000 \$	-
AUTRES annexe 4				
Collation des grades (Graduor)	110	110	140	30
Autres (divers remb.)	5 739	4 000	7 581	3 581
Intérêts sur placement et contrat	362	350	399	49
ASEQ	7 500	5 000	2 000	(3 000)
Sous-total	13 711 \$	9 460 \$	10 120 \$	660 \$
TOTAL REVENUS	508 739 \$	537 226 \$	680 381 \$	143 155 \$



ÉTAT DES DÉPENSES

MASSE SALARIALE annexe 5				
	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
REVENUS				
Frais gestion assurance	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	- \$
FAEUQEP	10 000	10 000	10 000	-
La Brunante	10 000	12 000	12 000	-
TOTAL	35 000 \$	37 000 \$	37 000 \$	- \$
DÉPENSES				
Total politiques	103 425 \$	105 493 \$	104 848 \$	(645) \$
Total administratifs	194 247 \$	200 132 \$	200 324 \$	192 \$
Sous-total	297 672 \$	305 626 \$	305 173 \$	(453) \$
Assurances collectives	14 913	16 000	15 887	(113)
Fond de pension (part de l'employeur)	3 771	3 846	4 576	730
Avant. sociaux	36 200	36 924	36 912	(12)
Sous-total	54 884 \$	56 770 \$	57 376 \$	605
Formation	1 861	2 000	-	(2 000)
Sous-total	1 861 \$	2 000 \$	- \$	(2 000) \$
TOTAL	354 417 \$	364 396 \$	362 548 \$	(1 848) \$
DÉPENSES / REVENUS	319 417 \$	327 396 \$	325 548 \$	(1 848) \$
CONTRACTUELS annexe 6				
	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
Informatisation	2 788	2 500	2 023	(478)
Secrétariat	2 513	1 500	-	(1 500)
Présence Laval	-	1 800	-	(1 800)
Entretien	-	100	-	(100)
TOTAL	5 300 \$	5 900 \$	2 023 \$	(3 878) \$

ÉTAT DES DÉPENSES

AGENDA L'INDISPENSABLE annexe 7	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
REVENUS				
Publicité	7 990 \$	8 000 \$	7 990 \$	(10)
Subventions	10 000	10 000	10 000	-
TOTAL	17 990 \$	18 000 \$	17 990 \$	(10) \$
DÉPENSES				
Messageries postes	18 910	19 000	15 907	(3 093)
Impression séparation	13 516	14 000	15 492	1 492
Préparation postale	1 839	2 000	1 409	(591)
Photo-montage-page couverture	-	-	275	275
TOTAL	34 266 \$	35 000 \$	33 083 \$	(1 917) \$
Surplus (déficit)	(16 276) \$	(17 000) \$	(15 093) \$	1 907 \$

ÉTAT DES DÉPENSES

CONGRÈS BIENNAL ET AGA annexe 8	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
DÉPENSES				
Contractuels tournée	-	3 500	4 600	1 100
Frais déplacements	39	1 500	1 937	437
Frais représentation	329	1 300	1 708	408
Repas délég.	585	3 000	3 253	253
Héberg. hors-camp.	1 339	1 400	2 826	1 426
Accueil	-	350	779	429
Sous-total	2 292 \$	11 050 \$	15 104 \$	4 054 \$
Contractuels, secrétariat	526	2 500	3 305	805
Fourn. papet. frais bureau	-	200	268	68
Téléphone	-	-	-	-
Matériel / Loc. équipement	27	56	120	64
Honoraire professionnel	287	400	299	(101)
Imprimerie	-	2 300	2 847	547
Messageries, postes	-	-	1 425	1 425
Garderie	-	100	360	260
Sous-total	840 \$	5 556 \$	8 624 \$	3 068 \$
TOTAL	3 132 \$	16 606 \$	23 728 \$	7 122 \$



ÉTAT DES DÉPENSES

REPRÉSENTATIONS annexe 9		Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
EXTERNES					
Inscriptions différents colloque		1 097	1 000	690	(310)
ACDEAULF		277	300	231	(69)
ACFAS, ICEA		296	500	691	191
Gouvernement		771	500	82	(418)
CRQ et Hors campus		91	-	54	54
FAEUQEP		110	150	-	(150)
FEUQ	5	-	-	-	-
Rencontres et comités	#A	2 977	2 250	2 843	593
Hébergement		4 824	2 000	1 713	(287)
					-
Sous total		10 443 \$	6 700 \$	6 304 \$	(396) \$
INTERNES					
U. de M.	#B	437	800	458	(342)
FEP	#C	745	950	178	(772)
Conseils de programme		-	-	-	-
FAECUM		195	450	90	(360)
Activités sociales		837	700	419	(281)
Rencontres et comités	#D	659	750	907	157
Sous total		2 874 \$	3 650 \$	2 052 \$	(1 598) \$
TOTAL		13 316 \$	10 350 \$	8 355 \$	(1 995) \$
#A ACDEAULF, IQCE, ACFAS, ICEA, SYNDICATS NATIONAUX, ASSO., ORGANISME NAT. AUTRES					
#B A.U., COMET, SCPC, COALITION, COMITÉS UNIVERSITAIRES					
#C NÉGO BACCAP ET RECON. ACQUIS, CONFEP, COMITÉS FACULTAIRES					
#D NÉGO RÉFORME SAE, CODISAE, CISM, SERVICES ALIMENTAIRES, COMITÉS SAE					

AFFILIATIONS annexe 12		Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
ACDEAULF		552	552	552	-
FAEUQEP		25 572	27 055	34 688	7 633
ICEA		150	150	-	(150)
AUTRES (ICAE - AQIFGA)		192	200	-	(200)
TOTAL		26 466 \$	27 957 \$	35 240 \$	7 283 \$

ÉTAT DES DÉPENSES

COLLATION DES GRADES annexe 10	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
REVENUS				
Graduor	110	100	140	40
TOTAL	110 \$	100 \$	140 \$	40 \$
DÉPENSES				
Contractuels	400	450	450	-
Fournitures (Mosaïque)/ matériel	1 615	1 700	1 360	(340)
Photos avec recteur (cadeau aux bacheliers)	1 123	1 400	748	(652)
Représentation	-	250	126	(124)
Location équip.(Fleurs) (tables-chaises)	543	550	741	191
Décoration (ballons)	1 248	1 200	1 381	181
TOTAL	4 929 \$	5 550 \$	4 805 \$	(745) \$
Surplus (Déficit)	(4 819) \$	(5 450) \$	(4 665) \$	785 \$

ÉTAT DES DÉPENSES

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES annexe 11	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision
Subvention				
ICEA	250	250	250	-
Panier Noel U. de M.	1 000	1 000	1 000	-
Bourse Quartier libre	500	500	500	-
MQAF	10 000	10 000	10 000	-
Amélior. stands accueil	-	5 000	109	(4 891)
Provisions pour campagnes ponctuelles	1 000	2 000	279	(1 721)
Gestion brunante	1 020	1 000	436	(564)
Aide dével. asso. étud.- MQAF	800	1 000	1 038	38
Entretien équip. bur et mat.roulant	3 975	2 500	3 295	795
Délégation Colloque MQAF	1 599	2 000	2 311	311
Contractuel Sem Québécoise	1 795	1 500	1 915	415
SQAF-Semaine de l'éducation	842	500	328	(172)
Sondage / pétition logiciel	-	1 000	-	(1 000)
Interculturalisme	395	500	500	-
Activités étudiantes				
Activité de la rentrée		1 000	614	(386)
Activité étude -famille	1 922	2 500	1 441	(1 059)
Dictée Beauchemin	407	500	549	49
Soutien aux études		400	-	(400)
Soutien aux activités		400	412	12
Affiches et dépliants	2 293	2 000	-	(2 000)
TOTAL	27 799 \$	35 550 \$	24 978 \$	(4 783) \$





Prévision budgétaire révisée 2014-2015

REVENUS		Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
Cotisations	Annexe 1	509 126 \$	652 121 \$	142 995 \$	523 006 \$	588 044 \$
Publicité	Annexe 2	8 640	8 140	(500)	8 640	8 640
Subventions	Annexe 3	10 000	10 000	-	10 000	10 000
Autres revenus	Annexe 4	9 460	10 120	660	9 460	9 460
Revenus pour salaires		37 000	37 000	-	37 000	37 000
TOTAL DES REVENUS		574 226 \$	717 381 \$	143 155 \$	588 106 \$	653 144 \$
DÉPENSES						
Salaires et das	Annexe 5	364 396	362 548	(1 848)	371 324	371 573
Contractuels	Annexe 6	5 900	2 023	(3 878)	5 900	7 400
Contractuels V.P.		4 001	3 741	(260)	4 121	4 121
Contractuels représentativités		5 000	7 308	2 308	5 000	8 000
Agenda l'Indispensable	Annexe 7	35 000	33 083	(1 917)	35 000	37 900
Congrès / Assemblée générale	Annexe 8	16 606	23 728	7 122	3 327	3 327
C.A. ET C.E.		11 300	9 783	(1 517)	11 500	11 500
Frais de déplacements		16 000	16 617	617	16 000	16 000
Frais de représentation	Annexe 9	10 350	8 355	(1 995)	10 350	11 600
Frais de bur., Fourn. et pap.		15 000	16 256	1 256	15 000	15 000
Location d'équipement		5 400	5 399	(1)	5 400	5 400
Communication		8 500	7 792	(708)	8 500	8 500
Messageries, postes		1 500	952	(548)	1 500	1 500
Assurances		3 500	3 451	(49)	3 500	3 500
Taxes foncières montréal		9 372	9 340	(32)	4 686	-
Int. & frais bancaires		1 000	934	(66)	1 000	1 000
Intérêts sur contrat		-	-	-	-	-
Mauvaises créances		-	-	-	-	-
Honoraires professionnels		5 500	6 093	593	5 500	5 500
Amort. mobilier et équip		1 376	2 105	729	772	772
Amort. équip. informatique		798	1 213	415	215	215
Kiosques accueil / Séance d'accueil		5 500	5 688	188	5 500	5 500
Collation des grades	Annexe 10	5 550	4 805	(745)	5 550	5 550
Activités associatives	Annexe 11	35 550	24 978	(10 572)	30 550	42 150
Affiliations	Annexe 12	27 957	35 240	7 283	27 957	31 318
TOTAL DES DÉPENSES		595 056 \$	591 431 \$	(3 625) \$	578 152 \$	597 326 \$
REVENUS / DÉPENSES		(20 830) \$	125 950 \$	146 780 \$	9 954 \$	55 818 \$

ÉTAT DES REVENUS

COTISATIONS annexe 1	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
AUTOMNE	188 000	239 220 \$	51 220	201 924 \$	216 424 \$
HIVER	197 664	247 283	49 619	197 620	212 120
*ÉTÉ 13	-	10 584	10 584		
ÉTÉ	123 462	155 034	31 572	123 462	159 500
Total	509 126 \$	652 121 \$	142 995 \$	523 006 \$	588 044 \$
PUBLICITÉS annexe 2					
Indispensable	7 990	7 990	-	7 990	7 990
La Personnelle-site web	150	150	-	150	150
La Personnelle-pub-brochure-séance accueil	500	-	(500)	500	500
Sous-total	8 640 \$	8 140 \$	(500) \$	8 640 \$	8 640 \$
SUBVENTIONS annexe 3					
Init. étud. (Indispensable)	10 000	10 000	-	10 000	10 000
Sous-total	10 000 \$	10 000 \$	- \$	10 000 \$	10 000 \$
AUTRES annexe 4					
Collation des grades (Graduor)	110	140	30	110	110
Autres (divers remb.)	4 000	7 581	3 581	4 000	4 000
Intérêts sur placement et contrat	350	399	49	350	350
ASEQ	5 000	2 000	(3 000)	5 000	5 000
Sous-total	9 460 \$	10 120 \$	660 \$	9 460 \$	9 460 \$
TOTAL REVENUS	537 226 \$	680 381 \$	143 155 \$	551 106 \$	616 144 \$



ÉTAT DES DÉPENSES

MASSE SALARIALE annexe 5	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
REVENUS					
Frais gestion assurance	15 000 \$	15 000 \$	-	15 000 \$	15 000 \$
FAEUQEP	10 000	10 000	-	10 000	10 000
La Brunante	12 000	12 000	-	12 000	12 000
TOTAL	37 000 \$	37 000 \$	- \$	37 000 \$	37 000 \$
DÉPENSES					
Total politiques	105 493 \$	104 848 \$	(645) \$	107 603 \$	107 270 \$
Total administratifs	200 132 \$	200 324 \$	192 \$	204 136 \$	204 253 \$
Sous-total	305 626 \$	305 173 \$	(453) \$	311 739 \$	311 522 \$
Assurances collectives	16 000	15 887	(113)	16 000	16 000
Fond de pension (part de l'employeur)	3 846	4 576	730	3 923	4 668
Avant. sociaux	36 924	36 912	(12)	37 662	37 383
Sous-total	56 770 \$	57 376 \$	605 \$	57 585 \$	58 050 \$
Formation	2 000	-	(2 000)	2 000	2 000
Sous-total	2 000 \$	- \$	(2 000) \$	2 000 \$	2 000 \$
TOTAL	364 396 \$	362 548 \$	(1 848) \$	371 324 \$	371 573 \$
DÉPENSES / REVENUS	327 396 \$	325 548 \$	(1 848) \$	334 324 \$	334 573 \$
CONTRACTUELS annexe 6	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
Informatisation	2 500	2 023	(478)	2 500	2 500
Secrétariat 30e	1 500	-	(1 500)	1 500	3 000
Présence Laval	1 800	-	(1 800)	1 800	1 800
Entretien	100	-	(100)	100	100
TOTAL	5 900 \$	2 023 \$	(3 878) \$	5 900 \$	7 400 \$

ÉTAT DES DÉPENSES

AGENDA L'INDISPENSABLE annexe 7	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
REVENUS					
Publicité	8 000 \$	7 990 \$	(10)	8 000 \$	8 000 \$
Subventions	10 000	10 000	-	10 000	10 000
TOTAL	18 000 \$	17 990 \$	(10) \$	18 000 \$	18 000 \$
DÉPENSES					
Messageries postes	19 000	15 907	(3 093)	19 000	19 000
Impression séparation	14 000	15 492	1 492	14 000	16 500
Préparation postale	2 000	1 409	(591)	2 000	2 000
Photo-montage-page couverture	-	275	275	-	400
TOTAL	35 000 \$	32 808 \$	(2 192) \$	35 000 \$	37 900 \$
Surplus (déficit)	(17 000) \$	(14 818) \$	2 182 \$	(17 000) \$	(19 900) \$

ÉTAT DES DÉPENSES

CONGRÈS BIENNAL ET AGA annexe 8	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
DÉPENSES					
Contractuels tournée	3 500	4 600	1 100	-	-
Frais déplacements	1 500	1 937	437	400	400
Frais représentation	1 300	1 708	408	400	400
Repas délég.	3 000	3 253	253	600	600
Héberg. hors-camp.	1 400	2 826	1 426	1 000	1 000
Accueil	350	779	429	-	-
Sous-total	11 050 \$	15 104 \$	4 054 \$	2 400 \$	2 400 \$
Contractuels, secrétariat	2 500	3 305	805	500	500
Fourn. papet. frais bureau	200	268	68	-	-
Téléphone	-	-	-	-	-
Matériel / Loc. équipement	56	120	64	27	27
Honoraire professionnel	400	299	(101)	300	300
Imprimerie	2 300	2 847	547	-	-
Messageries, postes	-	1 425	1 425	-	-
Garderie	100	360	260	100	100
Sous-total	5 556 \$	8 624 \$	3 068 \$	927 \$	927 \$
TOTAL	16 606 \$	23 728 \$	7 122 \$	3 327 \$	3 327 \$



ÉTAT DES DÉPENSES

REPRÉSENTATIONS annexe 9		Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
EXTERNES						
Inscriptions différents colloque		1 000	690	(310)	1 000	1 000
ACDEAULF		300	231	(69)	300	300
ACFAS, ICEA		500	691	191	500	1 000
Gouvernement		500	82	(418)	500	500
CRQ et Hors campus		-	54	54	-	-
FAEUQEP		150	-	(150)	150	150
FEUQ	5	-	-	-	-	-
Rencontres et comités	#A	2 250	2 843	593	2 250	3 000
Hébergement		2 000	1 713	(287)	2 000	2 000
Sous total		6 700 \$	6 304 \$	(396) \$	6 700 \$	7 950 \$
INTERNES						
U. de M.	#B	800	458	(342)	800	800
FEP	#C	950	178	(772)	950	950
Conseils de programme		-	-	-	-	-
FAECUM		450	90	(360)	450	450
Activités sociales		700	419	(281)	700	700
Rencontres et comités	#D	750	907	157	750	750
Sous total		3 650 \$	2 052 \$	(1 598) \$	3 650 \$	3 650 \$
TOTAL		10 350 \$	8 355 \$	(1 995) \$	10 350 \$	11 600 \$
#A ACDEAULF, IQCE, ACFAS, ICEA, SYNDICATS NATIONAUX, ASSO., ORGANISME NAT. AUTRES #B A.U., COMET, SCPC, COALITION, COMITÉS UNIVERSITAIRES #C NÉGO BACCAP ET RECON. ACQUIS, CONFEP, COMITÉS FACULTAIRES #D NÉGO RÉFORME SAE, CODISAE, CISM, SERVICES ALIMENTAIRES, COMITÉS SAE						

AFFILIATIONS annexe 12		Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
ACDEAULF		552	552	-	552	552
FAEUQEP		27 055	34 688	7 633	27 055	30 416
ICEA		150	-	(150)	150	150
AUTRES (ICAE - AQIFGA)		200	-	(200)	200	200
TOTAL		27 957 \$	35 240 \$	7 283 \$	27 957 \$	31 318 \$

ÉTAT DES DÉPENSES

COLLATION DES GRADES annexe 10	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
REVENUS					
Graduor	100	140	40	100	100
TOTAL	100 \$	140 \$	40 \$	100 \$	100 \$
DÉPENSES					
Contractuels	450	450	-	450	450
Fournitures (Mosaïque)/ matériel	1 700	1 360	(340)	1 700	1 700
Photos avec recteur (cadeau aux bacheliers)	1 400	748	(652)	1 400	1 400
Représentation	250	126	(124)	250	250
Location équip.(Fleurs) (tables-chaises)	550	741	191	550	550
Décoration (ballons)	1 200	1 381	181	1 200	1 200
TOTAL	5 550 \$	4 805 \$	(745) \$	5 550 \$	5 550 \$
Surplus (Déficit)	(5 450) \$	(4 665) \$	785 \$	(5 450) \$	(5 450) \$

ÉTAT DES DÉPENSES

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES annexe 11	Prévision 13-14	Réel 13-14	Écart réel vs Prévision	Prévision 14-15	Prévision révisée
Subvention					
ICEA	250	250	-	250	250
Panier Noel U. de M.	1 000	1 000	-	1 000	1 000
Bourse Quartier libre	500	500	-	500	500
MQAF	10 000	10 000	-	10 000	5 000
Amélior. stands accueil	5 000	109	(4 891)	-	-
Provisions pour campagnes ponctuelles	2 000	279	(1 721)	2 000	2 000
Gestion brunante	1 000	436	(564)	1 000	1 000
Aide dével. asso. étud.- MQAF	1 000	1 038	38	1 000	1 000
Entretien équip. bur et mat.roulant	2 500	3 295	795	2 500	2 500
Délégation Colloque MQAF	2 000	2 311	311	2 000	-
Contractuel colloque - adultes en formation	1 500	1 915	415	1 500	1 500
SQAF-Semaine de l'éducation	500	328	(172)	500	-
Délégation Assemblée Mondiale	-	-	-	-	3 000
Sondage / pétition logiciel	1 000	-	(1 000)	1 000	1 000
Interculturalisme	500	500	-	500	500
Activités étudiantes					
Activité de la rentrée	1 000	614	(386)	1 000	1 000
Activité étude -famille	2 500	1 441	(1 059)	2 500	2 500
Dictée Beauchemin	500	549	49	500	1 000
Soutien aux études	400	-	(400)	400	400
Soutien aux activités	400	412	12	400	1 000
Affiches et dépliants	2 000	-	(2 000)	2 000	2 000
30e Anniversaire AGEEFEP	-	-	-	-	15 000
TOTAL	35 550 \$	24 978 \$	(10 572) \$	30 550 \$	42 150 \$





État des résultats 2013-2014 du Resto-pub La Brunante

REVENUS

	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	%	écart budget vs réel
VENTE	170 340 \$	175 000 \$	159 372 \$	100%	(15 629) \$
INVENTAIRE DEBUT	1 513	1 513	1 513		- \$
PLUS ACHATS	74 024	73 500	73 563		63 \$
INVENTAIRE FIN	1 513	1 513	1 441		(72) \$
COÛT DES MSES	73 947	73 500	73 634	46%	134 \$
Ristourne sur Achats Labatt	4 800	5 000	6 729	4%	1 729 \$
BÉNÉFICE BRUT	101 192	106 500	92 466	58%	(14 034) \$
DÉPENSES					
Salaires	76 966	81 114	82 769		1 654 \$
Frais fixes	11 445	11 493	9 842		(1 651) \$
Frais variables	14 927	10 675	16 053		5 378 \$
TOTAL DÉPENSES :	103 339	103 282	108 663	68%	5 381 \$
Bénéfice (perte) d'opération :	(2 147) \$	3 218 \$	(16 197) \$	-10%	(19 415) \$

DÉPENSES OPÉRATION

	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	%	écart budget vs réel
Salaires des opérations	55 049 \$	55 707 \$	59 407 \$	37%	3 699 \$
Contractuels et formation	2 316	1 500	988		(512) \$
D.A.S.	7 495	7 645	8 090		445 \$
Assurance collective	1 675	3 400	1 824		(1 576) \$
Reer collectif	431	862	460		(402) \$
Frais de gestion et administration	10 000	12 000	12 000		- \$
SOUS-TOTAL SALAIRES	76 966	81 114	82 769	52%	1 654 \$
ASSURANCES	2 581	2 600	2 515		(85) \$
LICENCES PERMIS	857	857	865		8 \$
LOYER	1 350	1 350	1 350		- \$
TÉLÉPHONE/CELL./SATELLITE	1 638	1 700	1 753		53 \$
LOCATION ÉQUIPEMI	225	250	348		98 \$
INT. FRAIS BANQUE	1 134	1 136	691		(445) \$
HONR. PROF	3 660	3 600	2 320		(1 280) \$
SOUS-TOTAL FR. FIXES	11 445	11 493	9 842	6%	(1 651) \$
ENTRETIEN	1 582	1 600	2 728		1 128 \$
RÉPARATIONS	2 738	1 000	3 418		2 418 \$
TAXE MUNICIPALE	-	-	2 689		1 921 \$
RÉNOVATION	-	-	190		190 \$
FOUR. FRAIS DE BUREAU	347	400	1 374		974 \$
CONTRAT SERVICE POS	675	675	675		0 \$
CONTRAT SERVICE GUICHET	298	300	300		(0) \$
TRAITEMENT PAYE DESJARDINS	507	600	503		(97) \$
FOURNITURES BAR	2 964	1 500	1 011		(489) \$
PUBLICITÉ	1 592	1 500	628		(872) \$
LIVRAISON	404	400	412		12 \$
REPR. / DÉPL. *non inclus Garda	1 576	1 000	470		(530) \$
GARDA TRANSPORT \$	1 380	1 400	1 305		(95) \$
MAUVAISES CRÉANCES	474	-	-		- \$
AUTRES (Promotions)	391	300	349		49 \$
SOUS-TOTAL FR. VAR.	14 927	10 675	16 053	10%	5 378 \$
TOTAL DÉPENSES	103 339 \$	103 282 \$	108 663 \$	68%	5 381 \$
Bénéfice (perte) d'opération :	(2 147) \$	3 218 \$	(16 197) \$	-10%	(19 415) \$



REVENUS AUTRES

	Réel 12-13	Prévision 13-14	Réel 13-14	%	écart budget vs réel
Pepsi	4 500	4 500	4 500		- \$
Fave AGEEFEP-FEP-UdeM (amorti)	20 757	10 199	11 112		913 \$
Fave AGEEFEP-FEP		9 600	524		(9 076) \$
Fond technologique (amorti)		340	-		(340) \$
C.I.E.	-	200	-		(200) \$
Location de salle	-	-	-		- \$
Publicité (Zoom média)	157	2 000	2 289		289 \$
Guichet ATM	11 043	11 000	8 090		(2 911) \$
Autres REVENUS	932	900	139		(761) \$
					- \$
TOTAL REVENUS AUTRES	37 389 \$	38 739 \$	26 653 \$	17%	(12 086) \$

DÉPENSE AMORTISSEMENT

AMÉL. LOCATIVES 1 Tuiles plafond	460	460	460		0
AMÉL. LOCATIVES 1 Plancher	552	552	552		(0)
AMÉL. LOCATIVES 1 FAVE -1	421	421	421		0
AMÉL. LOCATIVES 1 FAVE -2	571	571	571		(0)
AMÉL. LOCATIVES 1 FAVE - FEP	194	194	194		0
TOTAL AMÉL. LOC. 10 ANS	2 198	2 198	2 198	1%	0 \$
ÉQUIP. BAR	1 226	980	980		(0)
ÉQUIP. BAR - Maître D	3 881	485	485		-
ÉQUIP. BAR 10 ans FAVE -1	3 604	3 604	3 604		0
ÉQUIP. BAR FAVE -2	218	218	218		(0)
ÉQUIP. BAR 2 têtes à bière	250	250	250		-
ÉQUIP. BAR Guichet	599	599	599		0
ÉQUIP. BAR Frigo	-	-	213		213
ÉQUIP. BAR Friteuse	-	-	700		700
ÉQUIP. BAR Frigo de fût			1 038		1 038
TOTAL ÉQUIP.BAR	9 778	6 137	8 087	5%	1 950 \$
MOBILIER BAR	204	103	103		0
MOBILIER BAR tables rondes,fauteui	601	601	601		(0)
MOBILIER BAR Chaises,tabourets	2 613	2 613	2 613		(0)
TOTAL MOBILIER BAR	3 418	3 317	3 317	2%	0 \$
ÉQUIPEMENT MÉDIA FAVE - FEP	1 723	1 723	1 723		(0)
ÉQUIPEMENT MÉDIA FAVE - FEP 2	4 408	4 408	4 408		0
ÉQUIPEMENT MÉDIA Brunante	809	809	809		(0)
ÉQUIPEMENT MÉDIA Fond thecno	-	-	-		-
ÉQUIPEMENT MÉDIA Convertisseur VGA	104	166	166		0
ÉQUIPEMENT MÉDIA FAVE-FEP 2013	-	-	212		212
TOTAL ÉQUIP. Média	7 043	7 106	7 317	5%	211 \$
TOTAL AMORTISSEMENTS	22 437 \$	18 758 \$	20 919 \$	13%	2 162 \$
Revenus autres moins amortissements	14 952 \$	19 981 \$	5 734 \$	4%	(14 247) \$
Bénéfice (perte) après amort.	12 805 \$	23 200 \$	(10 463) \$	-7%	(33 663) \$
Charge d'Immobilisation non livrée	(6 300) \$				
Bénéfice (perte) après amort.	6 505 \$				





Règlements généraux – extraits

Entrés en vigueur dès leur adoption lors du cinquième Congrès biennal de l'AGEEFEP, tenu à Montréal les 20 et 21 novembre 1993.

Dernière modification : 21 novembre 2009

CHAPITRE III – CONGRÈS RÉGULIER

- Fonction. 31. Le Congrès régulier agit à titre d'assemblée générale annuelle conformément à la loi. Le Congrès régulier se tient aux deux ans, entre les Congrès bisannuels. Il possède les fonctions et est soumis aux devoirs qui sont prévus aux articles 224 et 98 alinéas 1 et 2 de la Loi sur les compagnies, L.R.Q. chapitre C-38. À cette fin, il adopte les états financiers de la compagnie. Il traite aussi de toute autre question que peut lui soumettre le Conseil de direction.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Composition. 32. Le Congrès régulier est composé
- a) de tout membre de l'AGEEFEP qui donne avis de sa présence au Congrès conformément à l'article 33;
 - b) de tout membre du Conseil de direction;
 - c) de tout membre du Comité exécutif d'un Conseil régional;
 - d) et de tout représentant de l'AGEEFEP délégué à une instance de l'Université de Montréal ou d'un organisme auquel l'AGEEFEP s'est affiliée.
- Observateur. Le Congrès régulier peut également permettre à une personne d'assister à l'une de ses réunions, à titre d'observatrice.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Avis de présence. 33. Afin de participer au Congrès régulier et de pouvoir y exercer son droit de vote, un membre de l'AGEEFEP doit aviser l'Association de sa présence au moins dix-sept (17) jours francs avant la tenue d'une réunion du Congrès.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Membres d'office. 34. Tout membre du Conseil de direction, du Comité exécutif d'un Conseil régional ainsi que tout représentant de l'AGEEFEP délégué à une instance de l'Université de Montréal ou d'un organisme auquel l'AGEEFEP s'est affiliée, est membre d'office du Congrès régulier.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Réunion. 35. Le Congrès régulier se réunit au cours du trimestre d'automne, dans l'année séparant deux Congrès biennaux.
La date et le lieu de réunion du Congrès régulier sont déterminés par le Congrès précédant ou, à défaut, par le Conseil de direction.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Avis de convocation. 36. Le Congrès régulier est convoqué par un avis publié sur le site web de l'association ou par affichage public dans chaque lieu d'enseignement de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

- Cet avis ou cet affichage doit être réalisé au moins trente (30) jours francs avant la tenue d'une réunion du Congrès régulier.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Envoi des documents. 37. Les documents relatifs à la tenue d'un Congrès réguliers doivent être envoyés à chaque personne ayant avisé de sa présence et à chaque personne membre d'office au moins douze (12) jours francs avant une réunion.
- Courrier ordinaire. L'envoi se fait par courrier ordinaire à l'adresse qu'elle a fournie à l'AGEEFEP. S'il est impossible d'expédier ces documents par courrier ordinaire, le Conseil de direction doit prendre les mesures nécessaires pour les faire parvenir autrement.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Quorum. 38. Le quorum d'une réunion du Congrès régulier est constitué des membres présents.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
Codi 103 | nov. 98 | C 1999
- Vote. 39. Chaque vote est pris à la majorité simple, à moins de dispositions contraires. En cas d'égalité des votes, le président de l'AGEEFEP possède un droit de vote prépondérant. Les votes par anticipation et par procuration sont prohibés. Seule une personne membre en conformité avec les articles 32 et 33 a droit de participer au Congrès régulier, de proposer et de voter.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Présidence du Congrès régulier. 40. Le président de l'AGEEFEP préside toute réunion du Congrès régulier.
Président suppléant. Toutefois, il peut céder cette responsabilité à une tierce personne si le Congrès y consent.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Secrétaire du Congrès régulier. 41. Le secrétaire général de l'AGEEFEP agit à titre de secrétaire du Congrès régulier.
- Secrétaire suppléant. Toutefois, il peut céder cette responsabilité à une tierce personne si le Congrès y consent.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Règles de procédure. 42. Le déroulement d'une réunion du Congrès régulier se fait conformément au Code L'Espérance.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997
- Aide financière. 43. Les frais d'hébergement et de transport des membres inscrits au Congrès régulier, dont le lieu habituel de résidence se situe à l'extérieur d'un rayon de cinquante (50) kilomètres du campus principal de l'Université de Montréal, sont assumés par l'AGEEFEP.
Codi 89 | oct. 96 | C 1997



Liste des acronymes utilisés

ACDEAULF	Association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française
ACFAS	Association canadienne-française pour l'avancement des sciences
AETELUQ	Association des étudiants de la Télé-université à l'Université du Québec
AG	Assemblée générale
AGA	Assemblée générale annuelle
AGCS	Accord général sur le commerce des services
AGEEFEP	Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente
AGEHCUQTR	Association générale des étudiants hors campus de l'Université du Québec à Trois-Rivières
AGEUQO	Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais
AQIFGA	Association québécoise des intervenants en formation générale des adultes
ASEQ	Alliance pour la santé étudiante au Québec
AU	Assemblée universitaire
BEED	Bureau d'études et de développement
CA	Conseil d'administration
CACC	Comité d'accréditation d'élèves ou d'étudiants
CASUM	Coalition des Associations et des Syndicats de l'Université de Montréal
CCA	Conseil canadien sur l'apprentissage
CCAFÉ	Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études
CCAPSR	Comité consultatif sur les achats et placements socialement responsables
CCRTI	Comité consultatif sur les ressources technologiques et informationnelles
CCSTI	Comité consultatif des systèmes et technologies de l'information
CDEACF	Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine
CE	Comité exécutif
CEFES	Centre d'études et de formation en enseignement supérieur
CEPSUM	Centre d'éducation physique et sportif de l'Université de Montréal
CIEA	Conseil international pour l'éducation des adultes
CISM	Communication du Versant Nord : Radio étudiante
CLIFAD	Comité de liaison interordres en formation à distance

Liste des acronymes utilisés

CO	Comité organisateur
CODI	Conseil de direction de l'AGEEFEP
COMET	Commission des études
COMUTIC	Comité des utilisateurs des TIC (Technologies de l'information et de la communication)
CONFEP	Conseil de la Faculté de l'éducation permanente
CPSF	Conseil permanent du statut de la femme à l'Université de Montréal
CQAF	Colloque québécois des adultes en formation
CRQ	Conseil régional à Québec de l'AGEEFEP
CSE	Conseil supérieur de l'éducation
CSEDC	Centre de soutien aux études et de développement de carrière
CSMO-ÉSAC	Comité sectoriel main d'oeuvre, économie sociale et action communautaire
DFGA	Direction de la formation générale des adultes
DG	Directeur général ou directrice générale
DGTIC	Direction générale des technologies de l'information et de la communication
FAC	Fédération autonome du collégial
FAE	Fédération autonome de l'enseignement
FAECUM	Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal
FAEUQEP	Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente
FAVE	Fonds d'amélioration à la vie étudiante
FEP	Faculté de l'éducation permanente
FEUQ	Fédération étudiante universitaire du Québec
FNEEQ	Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec
FSQ	Forum social québécois
GAPS	Gestion appliquée à la police et à la sécurité
GEE	Groupe sur l'évaluation de l'enseignement
GEP	Groupe de travail sur l'évaluation des programmes
GSS	Gestion des services de santé
ICÉA	Institut de coopération pour l'éducation des adultes



IÉ	Initiatives étudiantes
MACES	McGill Association of Continuing Education Students
MQAF	Mouvement québécois des adultes en formation
NTIC	Nouvelles technologies de l'information et de la communication
OLC	Ontario Literacy Coalition
PGI	Progiciel de gestion intégré
PRIÉ	Politique de reconnaissance de l'implication étudiante
RAC	Reconnaissance des acquis
SAC	Service des activités culturelles
SAE	Services aux étudiants
SAHC	Service d'action humanitaire et communautaire
SCCCUM	Syndicats des chargées et chargés de cours de l'UdeM
SCENA	Sous-comité sur les environnements numériques d'apprentissage
SCPC	Sous-commission du premier cycle
SCUTC	Sous-comité sur l'utilisation des technologies en classe
SOCP	Service d'orientation et de consultation psychologique
SOFÉDUC	Société de formation et d'éducation continue
SQAF	Semaine québécoise des adultes en formation
SST	Santé et sécurité au travail
TASA	Toronto Adult Student Association
TPN	Table des partenaires nationaux
TPU	Table des partenaires universitaires
UdeM	Université de Montréal
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Notes



